

**Méthodologie pour l'élaboration d'un
Plan de Développement des Collections
en sciences économiques
au SCD de Paris 1 – Panthéon-Sorbonne**

Hélène Daüy

Sous la direction de Anne Meyer
Directrice des ressources documentaires, ENSSIB

Conseiller
Professionnel
Travier Valérie

Conservateur
SCD de l'Université du Maine

Correspondant
d'établissement
Hamaide Patrick

Bibliothécaire
SCD Paris 1

Sommaire

INTRODUCTION	4
PARTIE 1: ETAT DE L'EXISTANT	6
1. Le contexte	6
1.1. L'Université Paris 1	6
1.2. Le SCD de Paris 1 : carte documentaire	7
1.3. La BU de Paris 1	8
1.3.1. Locaux et publics	8
1.3.2. Le personnel	9
1.3.3. Les collections	10
2. Le secteur des sciences économiques à la BU	11
2.1. Les collections.....	11
2.1.1. Les monographies	12
2.1.1.1. <i>Le budget documentaire du secteur</i>	12
2.1.1.2. <i>Les collections du secteur à PMF</i>	12
2.1.1.3. <i>La bibliothèque Broca</i>	14
2.1.2. Périodiques et ressources électroniques	14
2.2. Les publics	17
2.3. Les ressources humaines.....	19
2.4. Fonctionnement et pratiques.....	20
2.4.1. Les monographies	21
2.4.1.1. <i>A PMF</i>	21
2.4.1.2. <i>A l'IAE</i>	22
2.4.2. Les périodiques	23
2.4.3. Les ressources électroniques	24
3. Le réseau local	25
3.1. Les bibliothèques d'UFR	25
3.1.1. Généralités	25
3.1.2. La MSE.....	26
3.2. La Bibliothèque interuniversitaire Cujas	29
4. Les enjeux en présence	29
4.1. Le fonctionnement interne de la BU.....	30
4.2. La carte documentaire de Paris 1.....	30
4.3. La documentation électronique.....	31
4.4. Relations avec les enseignants	32
PARTIE 2 : PROCESSUS ET ORGANISATION.....	34
5. Comparaisons et analyses	34
5.1. La Bibliothèque de l'université du Maine.....	34
5.2. Documents techniques.....	36
6. Procédures à mettre en œuvre	38
6.1. Pour les monographies.....	38
6.2. Périodiques et ressources électroniques	41

7. Méthode pour l'évaluation des collections	41
7.1. L'outil informatique	41
7.2. Evaluation quantitative	42
7.2.1. Les monographies de PMF.....	43
7.2.1.1. <i>Connaissance des publics</i>	43
7.2.1.2. <i>Evaluation des collections</i>	43
7.2.1.3. <i>Couverture générale des besoins</i>	44
7.2.1.4. <i>Déclinaison par UFR et par cycles</i>	47
7.2.2. Les monographies de l'IAE	52
7.2.3. Les périodiques de la BU	52
7.2.4. Les cédéroms et les bases de données en ligne	53
7.2.5. Pour le SCD	55
7.2.5.1. <i>Les BUFR</i>	55
7.2.5.2. <i>La BIU Cujas</i>	56
7.2.6. les non usagers	56
7.3. Evaluation qualitative	57
8. Elaboration d'outils de gestion des collections	59
9. Rédaction d'une synthèse : la politique documentaire du secteur	61
10. Echancier et ressources humaines	62
11. L'évaluation et le contrôle	72
CONCLUSION	74
BIBLIOGRAPHIE.....	75
TABLE DES ANNEXES.....	80

Introduction

Les bibliothèques acquièrent une identité entre la production d'un fonds et d'outils documentaires et l'organisation de services répondant aux besoins des usagers. La collection d'un établissement est constituée pour un public qui lui confère tout son sens. Elle est façonnée par cet impératif de destination, auquel il faut adjoindre une autre donnée structurante : la collectivité comme tutelle. Or, depuis une décennie, les besoins des usagers se diversifient, que ce soient, en bibliothèque universitaire (BU), ceux des étudiants ou ceux des chercheurs. Les exigences s'accroissent. Par ailleurs, les supports documentaires se multiplient alors que la production de documents augmente continûment. Enfin, l'information représente un investissement croissant : les services communautaires sont soumis à une exigence accrue de rationalisation dans la gestion des deniers publics alors même que l'augmentation des coûts d'acquisition, de traitement et de conservation contraint les bibliothèques à définir précisément leurs priorités. Cette convergence d'éléments engage les BU à construire des politiques documentaires.

Une politique documentaire est *"un ensemble d'outils et de méthodes qui permettent de concrétiser et de contrôler le développement des collections et leur adéquation aux projets de la bibliothèque"*¹. Au Service Commun de la Documentation (SCD) de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, la réalisation d'un tel projet est décidée pour le secteur des sciences économiques, qui comprend les collections d'économie, de gestion, de mathématiques et d'informatique. La carte documentaire de cet ensemble disciplinaire est en effet complexe au sein de l'Université. Une évaluation des pratiques et des usages est donc nécessaire. Elle permettra, grâce à une connaissance approfondie du fonds et des publics, une optimisation du travail accompli dont découlera une maîtrise accrue du développement des collections et une adéquation réaffirmée aux missions de l'établissement. Les documents produits au terme de cette évaluation seront des

¹ **Calenge, Bertrand**, *Conduire une politique documentaire*, Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 1993 (Collection Bibliothèques), p. 11

instruments de décision pour la direction de la bibliothèque et d'argumentation face aux tutelles.

Le projet est initié par la BU, à laquelle sera consacré l'essentiel de notre propos : l'action n'est directement possible que dans cette structure. Les bibliothèques d'Unité(s) de formation et de recherche (BUFR), en particulier la Maison des sciences économiques (MSE), et la Bibliothèque interuniversitaire (BIU) Cujas seront cependant évoquées. Un document de politique documentaire se conçoit en effet pour l'ensemble du SCD : la BU se définit en partie par rapport à ces partenaires.

La démarche choisie par la direction a été de construire, dans un premier temps, les outils de gestion des collections, notamment un plan de développement des collections (PDC). Il convenait donc d'élaborer une méthodologie qui permettrait d'atteindre cet objectif. Les procédures opératoires et le processus pour évaluer les collections, le temps et les moyens nécessaires pour mettre en œuvre le projet sont ainsi étudiés. Cette démarche est sous-tendue par la préoccupation constante de la conformité aux missions et de la recherche d'adéquation aux publics à travers l'évaluation des usages. La charte documentaire, outil politique, sera ensuite réalisée à partir de ces travaux techniques. Au préalable, une pré-analyse de l'existant permet d'ancrer la méthode proposée dans la réalité de l'établissement.

Partie 1: Etat de l'existant

Ce travail de pré-analyse est fondamental pour le projet : la méthodologie proposée découle d'un contexte spécifique. Cette approche inclut une présentation de l'établissement, du cadre fonctionnel, des ressources disponibles, des attentes et des besoins des différents acteurs et partenaires, des contraintes et des enjeux.

1. Le contexte

Les spécificités, les choix et les orientations de l'institution ne peuvent être négligés : la réflexion sur les collections est au cœur du problème de l'intégration de la bibliothèque dans l'université.

1.1. L'Université Paris 1

Héritière de la Faculté des lettres de la Sorbonne et de la Faculté de droit et de sciences économiques du Panthéon, Paris 1 propose un nombre important de formations dans les domaines du droit et de la science politique, des sciences économiques et de la gestion, des sciences humaines.

La communauté universitaire comprend en 2002 près de 40 000 étudiants répartis en 14 Unités de formation et de recherche et 5 instituts, 1 100 enseignants et 630 ingénieurs, agents administratifs et personnels techniques. Ces chiffres en font la plus grande université de France.

L'activité de l'université est répartie en 19 sites : Paris 1 est représentative des difficultés parisiennes en termes d'espace et de locaux.

La recherche y est essentielle. La part des étudiants inscrits en troisième cycle est nettement supérieure à la moyenne nationale : 24% contre 14%. Cette performance

est également qualitative : Paris 1 occupe la première place des universités françaises dans plusieurs domaines de recherche.

Paris 1 cumule à l'extrême atouts et handicaps. Cette université prestigieuse bénéficie de ressources humaines importantes et de budgets proportionnels à sa démesure. Néanmoins, les difficultés s'accumulent. Les locaux fractionnés et notablement insuffisants, le volume de la communauté et le manque de personnel alourdissent considérablement le fonctionnement de l'ensemble. La mise en place d'une politique globale est gênée par l'importance des problèmes à régler ponctuellement. Le projet prend son sens dans ce contexte : structurer la politique des différents services est d'autant plus nécessaire.

1.2. Le SCD de Paris 1 : carte documentaire

C'est dans ce cadre et conformément aux dispositions de la loi n°84-52 du 26 janvier 1984, du décret 85-694 du 4 juillet 1985, du décret 91-321 du 27 mars 1991, des statuts de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne créant des services communs, qu'il a été institué un Service commun de la documentation à l'Université de Paris 1.

La carte documentaire du SCD de Paris 1 est complexe. Le service comprend la BU, elle-même constituée de trois ensembles : la bibliothèque du centre Pierre Mendès France (PMF, à Tolbiac), la bibliothèque Broca (5^e arrondissement) et la bibliothèque de l'UFR de philosophie, située en Sorbonne. Le SCD englobe également 59 bibliothèques d'UFR, établissements associés. Deux BIU sont placées sous la tutelle de Paris 1 : Cujas et la Sorbonne. Enfin, l'Université est co-contractante pour la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Seule une partie de ces établissements est directement concernée par notre projet. La BU en est l'élément principal. Parmi les bibliothèques d'UFR, la MSE est incontournable dans le cadre de notre étude : la spécialisation disciplinaire, l'importance de son fonds, le niveau recherche en font un partenaire privilégié. D'autres bibliothèques d'UFR, telles l'Observatoire des stratégies d'entreprises

(OSES), l'Institut d'histoire économique et sociale, la salle de finances publiques pourraient être prises en compte. Leur importance est cependant variable. La BIU Cujas est impliquée pour ses collections d'économie.

Si l'action ne peut être directement entreprise que pour la BU, les autres bibliothèques seront néanmoins intégrées dans la méthodologie : il leur appartiendra de mener le projet dans leur structure. Cette restriction vaut en particulier pour Cujas, dont les problématiques sont différentes de celles de la BU. Avec les bibliothèques d'UFR, la coopération pourrait sans doute être davantage approfondie.

1.3. La BU de Paris 1

Les statistiques ci-dessous, fournies en mars 2002 dans le cadre de l'ESGBU pour 2001, concernent PMF et Broca. En effet, la bibliothèque de philosophie n'ayant été intégrée qu'en septembre 2001, les chiffres consultés ne la prennent pas en compte. Puisque aucune interférence n'existe avec le secteur des sciences économiques, nous pouvons admettre cette situation.

Notons que la bibliothèque Broca a ouvert en mai 2001 : les données fournies doivent être analysées en fonction de cette restriction.

L'objectif de notre projet justifie que nous ayons davantage développé les données qui concernent directement les collections. Les plus pertinentes pour notre étude seront en outre précisées dans la présentation du secteur.

1.3.1. Locaux et publics

Locaux de la BU de Paris 1			
		PMF	Broca (depuis mai 2001)
Locaux	Surface	3400	620
	Places assises	600	125
Ouverture hebdomadaire		50	57

Publics de la BU de Paris 1		
Public	Inscriptions principales à l'Université	37 910
	Inscrits à la BU	13 342 (35.2%)

A la BU de Paris 1, le principal problème est la place : les locaux sont notablement insuffisants. La surface est dérisoire par rapport au nombre d'utilisateurs : 0.1 m² par personne potentielle, 0.3 m² par personne inscrite. Ces questions ne sont pas négligeables pour notre projet : le manque d'espace et la surpopulation influencent simultanément l'accroissement et l'usage des collections, le plan de classement, la localisation des documents, l'atmosphère générale, bruyante, souvent difficile.

Une caractéristique de la BU est de ne pas accepter d'utilisateurs extérieurs, excepté pour les thèses, en consultation sur place : l'exiguïté des locaux ne permet pas d'accueillir des publics autres que prioritaires.

Cette donnée fait par ailleurs du stockage un problème récurrent. Plus de 80% des collections sont en libre accès dans des salles saturées. Trois petits magasins, dans les locaux même de la bibliothèque, contiennent les périodiques « de seconde volée » et les thèses les plus récentes ou les plus demandées. Le reste se trouve au sous-sol, dans des espaces nettement insuffisants. Cette contrainte doit être prise en compte dans tous les aspects de la gestion des fonds : acquisitions, désherbage et conservation en dépendent en partie. La maîtrise du développement des collections est d'autant plus nécessaire : elle permettrait d'optimiser la gestion de l'espace disponible.

1.3.2. Le personnel

Composition du personnel à la BU de Paris 1			
		PMF	Broca
Personnel	Des bibliothèques	22.3	4.5
	Autres	23.6	2.8
	Total par établissement	45.9	7.3
	Total général	53.2	

Le personnel du SCD est nombreux mais reste insuffisant. Le recours à de nombreux contractuels est devenu une nécessité. De fait, l'ensemble fonctionne mais la marge de manœuvre est restreinte : une partie non négligeable de l'activité consiste à gérer l'urgence en constant sous-effectif. Mettre en œuvre une politique documentaire imposera donc de hiérarchiser les priorités.

Organisation du travail à la BU de Paris 1			
Direction			
3 secteurs transversaux			Adjoint de direction Responsable du service public
Périodiques			
Informatique			
Thèses et PEB			
	3 secteurs disciplinaires		
	Sciences économiques	Droit Sciences politiques	Sciences humaines

Ce mode de fonctionnement n'est pas sans incidence sur l'élaboration d'un PDC en sciences économiques. L'implication de tous les services et secteurs est nécessaire : la réalisation du projet dépend en partie de son appropriation par les différents partenaires. L'aspect transversal de la réflexion sur les collections sera ainsi l'occasion d'une concertation entre les équipes et d'un renforcement de la cohésion globale. Conséquemment, des réorganisations et des innovations pourront être envisagées sur l'ensemble de la BU.

1.3.3. Les collections

Le budget documentaire du SCD est relativement important : les contraintes financières y sont moins lourdes que dans d'autres établissements

Budget documentaire (en francs pour 2001)		
	PMF	Broca (mai 2001)
Budget acquisitions	2 264 975	491 352
Budget conservation	384 712	22 326
Total	3 163 365	

Les collections sont constituées ainsi :

Collections de la BU de Paris 1 (ESGBU 2002)				
		PMF	Broca	
Monographies imprimées	m. linéaires		3 060	273
	Dont libre accès		2 530	147
	Titres		89 800	13 827
	Volumes		106 800	8 180
	Total	Titres	103 627	
	Volumes	114 980		

Périodiques imprimés	m. linéaires		1 158	196
	Dont libre accès		458	70
	Abonnements en cours		1 449	217
	Titres morts ou vivants		2 420	255
	Total		2 675	
Thèses	Papier	m. linéaires	466	
		Titres	7 335	
		Volumes	11 856	
	Microformes	89 635		
Documents électroniques	Nombre de titres		31	
	Dont : sur support physique		28	
	Nombre d'unités matérielles correspondantes		40	
Microformes (hors thèses)			32 050	
Documents cartographiques			967	

Il faut ajouter à ces données les sites internet référencés, que l'on intègre par convention dans les collections courantes des périodiques. Ces sites sont consultables sur le site de l'Université².

Par ailleurs, ces statistiques sont à compléter par rapport aux évolutions de 2002. L'essentiel est l'introduction des périodiques électroniques en février. En 2002, les abonnements sont couplés, 286 titres sont concernés (fournisseur : EBSCO *online*).

L'élaboration d'outils de gestion des collections en sciences économiques s'inscrit donc dans cette BU. Dans le cadre de notre projet, il est cependant nécessaire d'approfondir notre connaissance du secteur.

2. Le secteur des sciences économiques à la BU

2.1. Les collections

² <http://www.univ-paris1.fr/>

2.1.1. Les monographies

2.1.1.1. Le budget documentaire du secteur

Le budget d'acquisitions est un outil fondamental à prendre en compte pour la gestion des collections. Il doit être envisagé sur plusieurs années afin d'acquérir une vision dynamique du secteur.

Dépenses d'acquisition en sciences économiques à PMF (en francs)						
	1999		2000		2001	
	Valeur	Répartition en %	Valeur	Répartition en %	Valeur	Répartition en %
Monographies françaises	400 864.91	81.9	451 496.05	83.8	333 333.71	92.25
Monographies étrangères	88 525.89	18.1	87 218.77	16.2	25 818.65	7.75
Total	489 390.80	100	538 714.82	100	359 152.36	100

Le budget consacré à la conservation concerne les trois secteurs réunis : pour les monographies, il a été de 440 000 francs en 2001. Il est réparti selon les besoins. La diminution des dépenses documentaires en 2001 n'est pas due à une réduction des crédits mais à des problèmes de personnel : les postes du secteur étant vacants depuis septembre 2001, les acquisitions ont été réduites. Par ailleurs, le passage à l'euro a bloqué les acquisitions dès la mi-octobre. L'évaluation des collections permettra d'analyser les conséquences de cette « période creuse » pour le fonds et de proposer éventuellement des rattrapages, en particulier dans le domaine étranger.

A titre indicatif 11 285.6 francs, soit 1 720.48 euros ont été dépensés à Broca entre juin et septembre 2001. Pour 2002, 9 777.52 euros avaient été dépensés au 30/06/02 et 2 060 euros engagés pour 15 000 euros prévus.

2.1.1.2. Les collections du secteur à PMF

Les collections du secteur dépendent directement des enseignements du pôle. En tout état de cause, les formations proposées et les diplômes délivrés sont des

éléments essentiels à prendre en compte dans une réflexion sur un PDC en BU³. Ils permettent d'appréhender un champs pré-défini pour la gestion des collections, bien qu'ils soient notablement insuffisants en tant que tels pour définir des axes d'acquisition. La liste des disciplines pour lesquelles les thèses sont déposées, ainsi que celle des mémoires de DEA et de DESS est également intéressante : PMF reçoit les thèses d'économie, de gestion, de mathématiques et d'informatique, ainsi que les mémoires de 18 DEA et de 7 DESS⁴.

Notons que les 5 instituts mentionnés dans ces listes préparent à un certain nombre de diplômes qui nécessitent parfois l'étude de plusieurs disciplines : certains sont directement intégrés dans les formations de sciences économiques, d'autres recourent plus indirectement à de la documentation en ces domaines. Il faut tenir compte de ces filières et de leurs spécificités.

Etat des collections :

Volumétrie des collections, Secteur d'économie PMF, juin 2002		
	Nombre de titres	Nombre de volumes
Monographies	26758	47529
Thèses	Impossible actuellement	2527
Mémoires DEA	Impossible actuellement	3207
Mémoire DESS	Impossible actuellement	1645

L'accroissement des collections permet d'évaluer la vitalité du secteur. Là encore, l'approche pluriannuelle est nécessaire :

Ouvrages reçus et payés dans le secteur, PMF, 2001							
Mode de comptabilisation		1999		2000		2001	
		Nombre	% acq.	Nombre	% acq.	Nombre	% acq.
Par titres	Français	1114	80.7	1325	86.2	890	90
	Etranger	183	13.2	192	12.4	79	8.1
	Dons	84	6	21	1.4	18	1.9
	Total	1381		1538		987	
Par volumes	Français	4013	91.7	4586	93.7	2780	95.9
	Etranger	276	6.3	280	5.5	100	3.45
	Dons	87	2	26	0.8	19	0.65
	Total	4376		4892		2899	
Moyenne d'exemplaires	Français	3.6		3.5		3.1	
	Etranger	1.5		1.5		1.3	
Pilon		2339		3500		1633	
Accroissement (volumes)		2037		1392		1266	

³ La liste complète peut en être consultée en annexe : Annexe 1

⁴ La liste figure en annexe : Annexe 2

Les chiffres de 2001 sont conformes à l'évolution du budget : les raisons de la diminution sont identiques. Deux faits peuvent être immédiatement notés : la dominante croissante des ouvrages en français et la continuité de la politique d'exemplaire. L'évaluation des collections permettrait d'approfondir ces deux points.

2.1.1.3. *La bibliothèque Broca*

Les ressources documentaires de la BU comprennent également les fonds de la bibliothèque Broca. Les collections incluent les documents nécessaires aux premiers cycles de droit. Celles-ci, cependant, ne concernent pas notre étude. La partie qui nous intéresse directement est constituée des fonds de niveau deuxième, troisième cycles et recherche en gestion d'entreprise. Ce fonds représente 82% des titres de la bibliothèque et 63.4% des volumes.

Les données concernant l'évolution des collections ne sont pas encore disponibles étant donnée la date d'ouverture de cet établissement.

Volumétrie des collections, IAE, juin 2002		
	Nombre de titres	Nombre de volumes
Monographies	6831	7986
Mémoires (en libre accès)	1100	Imprécisé

Les collections de gestion de l'IAE figurent au catalogue de la BU et les étudiants sont inscrits à PMF. Cependant, les restrictions d'accès empêchent de parler de complémentarité, malgré l'intégration, alors même que des demandes existent de la part des étudiants de PMF : une évaluation permettrait de considérer la nécessité de dupliquer les fonds de l'IAE. Les PDC prendraient alors en compte cet axe de développement.

2.1.2. Périodiques et ressources électroniques

Les chiffres concernant les périodiques peuvent être envisagés sur une année : les modifications des dernières années sont peu significatives. C'est l'introduction, en 2002, de la documentation électronique qui changera les données.

Budget documentaire de la BU pour les périodiques, 2001 (ESGBU 2002)			
	Budget d'acquisition pour le secteur	%, pour le secteur, du budget périodiques de la BU	Budget conservation pour le secteur
Périodiques français	147 940.57	23.6	
Périodiques étrangers	294 446.57	75.5	
Total	442 387.14	43.5	126 613.65

Soulignons dès maintenant le poids de la documentation en sciences économiques puisque 43.5 % du budget global du service des périodiques concerne le secteur. A titre indicatif, 35.5% du même budget est consacré aux périodiques du droit, 21% à ceux de sciences humaines.

Par ailleurs, 75.5% des sommes dévolues aux abonnements étrangers sont consacrées à ces mêmes disciplines : la desserte d'un public de troisième cycle explique ce déséquilibre, à prendre en compte. Il est probable que le poids financier du pôle ne fera en outre que se renforcer avec l'introduction des périodiques électroniques, en coût réel et par rapport aux autres secteurs.

La documentation en ces domaines est donc onéreuse. L'importance du budget consacré impose d'autant plus la réflexion et la concertation.

Les collections papier

		Abts en cours		Total abts en cours	Dons en cours		Total dons en cours	Titres morts		Total titres morts	Total général
		Frçais	Etrangers		Frçais	Etrangers		Frçs	Etr.		
PMF	Nbre	280	127	407	71	18	89	394	59	453	949
	%	68.8	31.2		79.8	20.2		87	13		
IAE	Nbre	84	37	121	3	0	3	8	9	17	141
	%	69.5	30.5		100	0		47	53		
Total		364	164	528	74	18	92	402	68	470	1090
En %		69	31		80.5	19.5		85.5	14.5		

Le secteur comprend 36.5% des abonnements en cours, dont 28% pour PMF. 40.8% du total général des abonnements concerne le secteur. Ces collections représentent 113 mètres linéaires (24.68% de l'ensemble du fonds de périodiques). Les deux tiers de l'ensemble sont des abonnements français, contre un tiers pour les abonnements étrangers. Le poids budgétaire, en revanche, de ces collections

étrangères n'est pas négligeable : un tiers des titres, mais deux tiers du budget. Ces données confirment le coût de la documentation en sciences économiques pour la BU. Il serait donc d'autant plus intéressant de formaliser les pratiques et les choix effectués : cette démarche permettrait d'analyser, de justifier les choix effectués et, éventuellement, de procéder à des ajustements.

La documentation électronique :

Sur les 286 abonnements couplés , 179, soit 62.06%, sont des périodiques qui se rapportent au pôle.

En outre, à la BU, les ressources électroniques en général dépendent du service des périodiques en raison de leurs caractéristiques de gestion. Au total, le SCD est abonné à une trentaine de cédéroms et bases en ligne. La liste à jour est consultable dans le catalogue⁵. Les titres disponibles, pour les sciences économiques sont [réf. au 30 septembre2002] :

ABInform ; Chelem ; Comext ; Delphes ; Econlit ; Econbase ; Fonds Monétaire International et données françaises ; Francis ; Helecon International, versions 1999 et 2001 ; Kompass ; OCDE Compendium

Par ailleurs, à la même date, une trentaine de signets concernent directement le secteur.

L'analyse du contenu et des caractéristiques des ressources doit cependant être complétée par une description de l'utilisation de la collection et de son efficacité par rapport à cette utilisation. Ces moyens documentaires et humains en effet sont destinés à des utilisateurs : les publics de la BU sont partie prenante de notre étude puisqu'ils seront incontournables dans l'évaluation.

⁵ <http://corneille.univ-paris1.fr>

2.2. Les publics

Les données fournies ici déterminent le public potentiel du secteur. Les chiffres de 2000-2001 peuvent suffire car il n'y a pas eu de modification essentielle par rapport aux années antérieures.

Seules les inscriptions principales à l'Université ont été prises en compte puisque chaque personne ne s'inscrit qu'une fois à la bibliothèque.

- UFR 02 : Economie
- UFR 06 : Gestion
- UFR 27 : Mathématiques et informatique

Les étudiants d'AES (UFR 12) sont également comptabilisés, bien qu'ils relèvent du secteur droit, car ils sont largement utilisateurs des collections du secteur économie.

Dans un souci de clarté, les répartitions en pourcentage sont arrondies au dixième.

Inscriptions à l'Université, 2001-2002						
Secteur Economie	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	Divers	Total par UFR	Répartition en %
02	1840	965	884	107	3796	42.4
06	1556	1150	437	129	3272	36.6
27	386	111	117	0	614	6.9
Total	3782	2226	1438	236	7682	
AES	729	474	34	29	1266	14.1
Total par cycles	4511	2700	1472	265	8948	
Répartition en %	50.4	30.2	16.4	3		

Il faut ajouter à ces chiffres les étudiants de l'IAE : 1760 personnes qui sont aussi inscrites à PMF :

Inscriptions principales 2000-2001, IAE							
IAE	2 ^e cycle			3 ^e cycle			Total
	1 ^{ère} année	2 ^e année	Total	DEA DESS	Thèses	Total	
	52	28	80	1647	33	1680	

Les enseignants et les chercheurs autres que doctorants ne sont pas comptabilisés dans ces données. On peut donc extrapoler à environ 11 000 les utilisateurs potentiels des fonds.

Ces publics potentiels doivent être comparés avec les publics actifs, inscrits à la BU, afin de connaître les utilisateurs réels des collections. Les usagers sur place non inscrits peuvent être considérés comme peu nombreux étant donné l'exiguïté des locaux et le statut « empruntable » de la majorité des documents (seuls les premiers exemplaires sont en libre accès) : les fichiers d'inscription fournissent donc une image assez fidèle des usagers.

Inscriptions à la BU, 2000-2001									
Secteur Economie	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		Enseignants- chercheurs	Total par UFR	
	Nbre	%public actif	Nbre	%public actif	Nbre	%public actif		Nbre	%public actif
02	1086	59	587	60.8	503	56.9	27	2203	58
06	1159	74.5	693	60.3	188	43	8	2048	62.6
27	219	56.7	70	63.1	38	32.5	11	338	55
Total	2464	65.2	1350	60.7	729	50.7	46	4589	59.7
AES	566	77.6	350	7308	13	38.2	13	942	74.4
Total par cycles	3030	67.2	1700	63	742	50.4	59	5531	61.8

Quelques éléments sur les emprunts peuvent également être notés, extraits des statistiques de prêt pour l'année 2001, ils permettent en effet de constater l'activité des publics par cycles :

	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	Double cursus	Enseignants Chercheurs	Autres	Total
Nombre d'emprunts	27 698	12 142	9 828	1 796	621	300	52 563
Répartition en %	52.7	23.1	18.7	3.4	1.2	0.6	

Les statistiques de prêt par UFR permettent en outre de calculer que, pour ces prêts des collections du secteur, les emprunteurs sont à 40% inscrits en économie, à 35% en gestion, 7.5% en AES, 7% en MASS. Ainsi, 90% des emprunts des collections sont faits par les publics définis ci-dessus, ce qui permet de confirmer la viabilité des chiffres produits et leur intérêt pour l'étude des publics.

Pendant le premier semestre 2001, 1142 documents ont été prêtés à Broca. Le nombre atteignait 1766 au deuxième semestre. Rappelons cependant que la bibliothèque n'a ouvert qu'en mai : les chiffres de 2002 seront sans doute plus importants. Ces renseignements devront être confirmés et approfondis en

dissociant, en particulier, les emprunts sur les collections de gestion et sur celles de droit, ainsi qu'en étudiant les usages des publics.

Si ces données permettent de dessiner une carte des utilisateurs du secteur et de la pression sur les collections, elles restent en effet insuffisamment précises : l'évaluation permettra d'approfondir selon les besoins la connaissance de ces publics et de leurs usages documentaires.

L'étude des éléments structurants du secteur doit être complétée par un examen des ressources humaines disponibles : aucun projet ne sera mené sans personnel.

2.3. Les ressources humaines

Le personnel affecté au secteur :

- Un conservateur, détaché de la Ville de Paris depuis le 01/01/2002
- Une bibliothécaire, nommée le 01/11/2001 mais réellement en poste à partir du 01/09/2002
- Une contractuelle, maîtrise de documentation, employée à la BU depuis 6 ans, "sapinisable". Elle est affectée au secteur depuis le 01/01/2002 et effectue un travail de bibliothécaire adjoint spécialisée.

Pour notre projet, d'autres professionnels doivent être mentionnés en fonction de la nécessaire transversalité du dossier :

- Le bibliothécaire chargé des périodiques sera partie prenante. En revanche, sa charge de travail semble avoir atteint son maximum. Sans doute faudra-t-il envisager une nouvelle répartition des tâches, en particulier par rapport au développement des ressources électroniques.
- Le conservateur chargé du secteur droit consacre une partie de son temps à la gestion des collections de l'IAE. En outre, la filière AES dépend de ce secteur. Cette personne devra donc être impliquée.

- Un conservateur du service informatique prend en charge les signets, dans la mesure du temps disponible. Il serait souhaitable de le décharger d'une partie de cette tâche en reprenant dans le secteur la sélection et le contrôle des sites, tout en lui confiant la maintenance des liens. La mise en œuvre d'une politique documentaire serait l'occasion d'une réflexion sur cette question.
- Le service informatique en général est un partenaire incontournable pour l'évaluation des collections grâce au paramétrage des données statistiques et pour le développement des ressources électroniques.
- Le conservateur responsable des sciences humaines est chargé de l'extraction des statistiques sous Géac.
- Le service des thèses participe également à la constitution des collections : les possibilités d'action sont moindres sur ce secteur captif, mais les orientations des recherches en cours sont fondamentales.

Les moyens répertoriés ne prennent cependant tout leur sens que mis en perspective avec un fonctionnement et des pratiques spécifiques qui conditionnent leur utilisation.

2.4. Fonctionnement et pratiques

Les données fournies ici ont été rassemblées grâce à des périodes d'observation (cinq semaines au total) et au cours d'entretiens exploratoires et relationnels avec le personnel du SCD.

La gestion des collections de la BU n'est pas formalisée : il n'existe pas de document validé pour la totalité de la BU. Le fonctionnement est organisé par secteurs et par services. En sciences humaines et en sciences économiques, les usages priment. En droit, un guide d'acquisition a été rédigé pour les codes et pour les manuels ainsi qu'une charte d'acquisition pour les ouvrages étrangers. Une

charte a également été constituée pour les collections de l'IAE. Ces documents ont été élaborés en interne par la personne responsable du secteur. Lorsqu'un doute apparaît, une concertation est organisée, le plus souvent de façon informelle, entre les services. Les responsables de service se retrouvent également régulièrement en réunion de direction.

2.4.1. Les monographies

2.4.1.1. *A PMF*

De septembre à décembre 2001, les postes du secteur étaient tous vacants. Un conservateur a assumé les achats d'urgence (manuels de premier cycle, bibliographies de rentrée universitaire, rééditions incontournables) dans la limite du temps disponible. En janvier 2002, le conservateur détaché de la Ville de Paris a été nommé responsable du secteur. Il a repris les acquisitions courantes et a entrepris de compléter les achats de l'automne par des acquisitions rétrospectives. Ce travail a été achevé au printemps 2002. Parallèlement, une contractuelle a été affectée au service : le traitement des documents a également pu reprendre, d'autant que l'entrée dans le Système Universitaire (SU), au 1^{er} mai 2001, a permis d'accélérer cette tâche grâce à la récupération des notices. Arrivée en septembre, la bibliothécaire nommée dans le secteur s'est vue confier la responsabilité de la documentation électronique pour les disciplines concernées.

Les outils de sélection sont essentiellement : Livres-Hebdo ; les catalogues des éditeurs français et étrangers ; les bibliographies de revues de troisième cycle.

Les suggestions des lecteurs sont peu nombreuses actuellement. Un renforcement des relations avec les enseignants permettrait peut-être d'améliorer la communication sur les acquisitions. Les lecteurs ont à leur disposition un cahier de suggestions, le module n'étant pas activé dans Advance : le cahier permet le dialogue et, parfois, la récupération de bibliographies. Les demandes sont examinées en fonction de la qualité de l'ouvrage, de l'utilité pour les usagers et de la cohérence du fonds.

Ces principes de sélection sont également appliqués aux dons.

Le récolement des collections en libre accès et le désherbage systématique des fonds sont été entrepris à partir du printemps 2002 : ils n'avaient pas été faits complètement depuis plusieurs années. La priorité, dans un premier temps, est de gérer l'urgence. A terme, il faudra affiner cette pratique pour rationaliser les choix intellectuels et prendre une décision pour les pilons plus délicats. Cette question est indissociable d'une réflexion sur les PDC.

2.4.1.2. A l'IAE

La politique d'acquisition de l'IAE se décompose en trois axes :

- Achats en plusieurs exemplaires de manuels universitaires et d'ouvrages fondamentaux en fonction des bibliographies.
- Achat des documents demandés par les enseignants-chercheurs, systématiquement satisfaits. Ces enseignants prescripteurs sont peu nombreux mais ils sont très demandeurs.
- Achat d'ouvrages français correspondant aux disciplines d'enseignement et de recherche de l'IAE, à partir des revues professionnelles, des catalogues d'éditeurs et des annonces éditoriales

Le désherbage et la conservation sont toujours des questions délicates, dans la mesure où l'IAE reste propriétaire de son fonds. La négociation est nécessaire.

L'expérience permet donc la gestion correcte des fonds. La mise en œuvre du projet fournirait néanmoins l'occasion d'une réflexion sur les procédures et sur les principes d'acquisition. Une gestion pluriannuelle des collections pourrait être instaurée : elle permettrait de contrôler plus rigoureusement le développement de l'ensemble.

2.4.2. Les périodiques

Acquisitions:

Un principe essentiel : dans la limite du budget, tout ce que demandent les enseignants est acheté. Une concertation avec les secteurs est organisée quand les limites budgétaires sont atteintes ou quand l'importance de l'investissement nécessite un ajustement des répartitions.

Les demandes des étudiants sont satisfaites si elles sont pertinentes.

Outils d'acquisition :

- Les publicités reçues, en particulier les annonces des éditeurs. La croissance des publications et les mouvements des titres sont exponentiels dans tous les domaines : 50 % des annonces sont jetées directement, le reste est conservé pour une concertation avec les secteurs.
- Les suggestions des étudiants (cahier).
- Les propositions des agences d'abonnement, qui collaborent avec les éditeurs.
- De plus en plus : usage d'internet. Le responsable est inscrit à une cinquantaine de lettres d'éditeurs, ce qui lui donne un accès direct aux nouveautés en fonction des profils définis. Cet outil serait peut-être à développer dans les secteurs, en particulier en sciences économiques : nouveau et intéressant, son importance s'accroît.

Désherbage :

La notion de "collection complète" reste primordiale.

En 1995 les collections d'hebdomadaires ont été massivement pilonnées : rien n'avait été jeté depuis 1970. A ce moment, des critères ont été fixés : 2, 3 ou 5 années de conservation avant pilon, règle qui serait peut-être à remettre en cause en raison du manque de place et du faible usage constaté dès la fin de la deuxième année de parution (pour les publications de statistiques par exemple).

Ce travail a été poursuivi lors de la rétroconversion, en 1999-2000.

Dons :

Ils proviennent de la Sorbonne, de Cujas, de Sainte-Geneviève et sont essentiellement fondés sur le relationnel. La BnF propose également certaines collections, à examiner en fonction de la cohérence globale.

Conservation :

La reliure est importante pour le service en général et systématique pour les collections en libre accès.

Une formalisation de ces pratiques serait une valeur ajoutée pour le service dans la perspective d'une coopération renforcée avec le secteur et d'une communication vers l'extérieur.

2.4.3. Les ressources électroniques

La sélection des ressources électroniques dépend du responsable des périodiques et des responsables de secteur. L'évolution vers les abonnements couplés a fait l'objet d'une concertation globale. Les achats de cédéroms et de bases en ligne sont décidés après une période de test.

En principe, pour les signets, chaque secteur propose une liste, un conservateur du service informatique ayant pour tâche d'assurer la gestion de l'ensemble mais non la sélection des sites, d'où nos propos antérieurs sur la répartition du travail en ce domaine. La personne déclare manquer de temps pour cette fonction qui ne relève pas en outre de sa spécialisation au sein de l'établissement. En conséquence, les liens sont contrôlés mais les contenus ne sont pas réellement évalués. La pratique actuelle propose les signets comme ressource extérieure, surtout à partir du deuxième cycle. L'évaluation serait l'occasion de préciser les orientations, les contenus, les responsabilités, et de définir une réelle politique en la matière.

C'est donc dans ce contexte que s'organise la réflexion sur une politique documentaire: l'élaboration de PDC sera l'occasion d'une évaluation de l'existant. Le projet implique cependant des partenaires extérieurs à la BU.

3. Le réseau local

3.1. Les bibliothèques d'UFR

3.1.1. Généralités

Les bibliothèques d'UFR appartiennent au SCD. Un recensement exhaustif de ces structures a été effectué. Les données récoltées sont répertoriées dans un guide et mises à jour annuellement. Cependant, eu égard à leur multiplicité, nous n'évoquerons ici que les bibliothèques d'UFR ayant un lien direct avec le secteur. L'importance de la MSE pour notre projet justifie une présentation plus complète de cet établissement.

En effet, la diversité des BUFR rend peu pertinente une présentation globale de ces structures. Trois d'entre elles ont déjà été mentionnées : l'Observatoire des Stratégies d'Entreprises (OSES), l'Institut d'Histoire Economique et Sociale et la Salle de Finances publiques. Les collections de ces établissements concernent les disciplines considérées dans notre étude. L'OSES, en particulier, est utile pour les gestionnaires. Des collections de Marketing, de Stratégie industrielle, de Finances, de Ressources humaines y sont proposées. Or les publics de l'UFR 06 sont délocalisés par rapport aux sources documentaires : la satisfaction de leurs besoins est parfois problématique. En ce sens, l'évaluation permettrait de mieux cerner leurs stratégies documentaires. Plus généralement, la prise en compte de la spécialisation des BUFR pourrait être envisagée et formalisée.

La bibliothèque d'UFR qui doit être prise en compte en priorité pour notre projet reste cependant le Centre de Documentation de la Maison des Sciences Economiques et Sociales, Unité Mixte de Service CNRS-Université Paris 1 (UMS 1814).

3.1.2. La MSE

La MSE a été constituée par la réunion de 9 laboratoires de recherche de Paris 1, la plupart affiliés au CNRS. Ces structures sont rattachées aux UFR 02 et 27. Le regroupement des activités de recherche et la mise en commun des moyens devaient permettre le développement de projets et le renforcement des relations scientifiques. Pour la documentation, l'objectif était la rationalisation budgétaire et le partage des compétences. La bibliothèque a ouvert en décembre 1997 (périodiques) et en 1998 (monographies et working papers).

Les éléments quantitatifs proviennent de l'ESGBU 2002. Des entretiens ont permis de compléter cette approche.

Données sur la MSE, ESGBU 2002		
Locaux	Surface en m ²	900
	Places de lecture	100
	Ouverture	45
Personnel	Professionnels	7
	Autres	3
Postes informatiques	Professionnels	14
	Publics	11
Collections	m. linéaires	3000
	Volumes	72000
	Périodiques	800
	36000 ouvrages en libre accès Fonds précieux du XVII ^e /XVIII ^e siècles Périodiques : 430 vivants, 287 morts – Périodiques électroniques du SCD 360 thèses en économie (depuis 1998) Cédéroms bibliographiques, cédéroms économiques 280 working papers des centres de recherche partenaires	
Acquisitions 2001	Ouvrages	600
	Abts en cours	275
	Dépenses	1 115 000 francs
Domaines couverts	Niveau 3 ^e cycle recherche dans tous les domaines de l'économie ; petit fonds de mathématiques.	
Publics autorisés	Enseignants-chercheurs, Chercheurs ATER, Allocataires Doctorants Etudiants des DEA de Paris 1 et de Paris 2 Candidats à l'agrégation du Supérieur	

Le projet de la MSE a suscité beaucoup d'encouragements, y compris pour son volet documentaire. En effet, auparavant, les laboratoires les plus riches avaient un centre de documentation, les autres avaient un fonds plus ou moins important, en général confié à un thésard. Dans ce contexte, le Centre de documentation de la MSE a été perçu comme un progrès .

L'accès à la bibliothèque de la MSE est réservé : le badge délivré par la direction de la MSE est obligatoire. Par ailleurs, le prêt n'est possible que pour les chercheurs et pour les enseignants. Le public potentiel est de 700 personnes environ.

Les relations avec le SCD sont complexes.

A partir de 1997, la constitution des collections a été l'objet de rencontres entre la directrice du SCD, la responsable du secteur d'économie, les documentalistes des laboratoires et la responsable de l'ancienne salle d'études économiques et de statistiques (Panthéon).

L'informatisation a été pilotée par SCD. Le choix s'est porté sur C2, avec un protocole de communication Z39-50 avec le SIGB du SCD. La rétroconversion a été faite en même temps que celle du SCD, par dérivation BN Opale. Un certain nombre d'éléments sont cependant à développer : le bulletinage, le prêt aux étudiants, l'OPAC n'ont pas été activés. En outre, la maintenance de la base est aléatoire depuis le départ de l'ancienne responsable en septembre 2001. La question posée actuellement est celle de l'entrée de la MSE dans le SUDOC .

Le budget est parfois un point de crispation entre le SCD et le Centre de Documentation. La part de Paris 1 est prise sur les crédits de DEA. Paris 1 a financé les locaux et prend en charge une part de la logistique ainsi que le Bonus Qualité Recherche. Le reste provient du CNRS.

Le problème essentiel reste cependant la volonté de coopérer, qui fait souvent défaut.

Le personnel comprend 10 personnes, 3 de l'Université - 2 magasiniers et un ingénieur d'études - 7 du CNRS. La direction du Centre de Documentation est

confiée à un professeur : le caractère honorifique du poste induit des relations qui dépendent quelque peu de l'intérêt personnel du titulaire. L'un des membres de l'équipe était responsable de la bibliothèque jusqu'en septembre 2001. Après sa mutation, le poste a été ouvert au concours interne des ingénieurs de recherche du CNRS. La période intérimaire est assurée par l'ancienne responsable de la salle d'économie et statistiques du Panthéon. Ce statut transitoire nuit à la mise en œuvre de projets. En outre, ces personnes ont connu des modifications importantes de leurs conditions de travail et appréhendent une éventuelle intégration : les relations sont parfois tendues.

En ce qui concerne les collections, soulignons que la MSE possède un grand nombre de publications étrangères : 80% des collections environ, surtout anglo-saxonnes.

Les working papers constituent un fonds spécifique. La classification adoptée est celle du JOEL (*Journal of economic literature*), car les publications ont majoritairement lieu dans des revues anglo-saxonnes.

La MSE bénéficie de la documentation électronique de la BU, qui prend de plus en charge la gestion. En revanche, la MSE négocie par ailleurs l'accès à des ressources qui lui restent propres. L'évaluation pourrait inclure une réflexion autour de la fourniture réciproques de ces fonds.

Le travail concerté avec la BU semble en principe envisageable, eu égard aux statuts respectifs, et nécessaire par rapport aux collections : l'association de forces différentes serait une valeur ajoutée pour chacun des partenaires. les difficultés existantes depuis la création du Centre de documentation imposent cependant de prévoir une négociation efficace. Le projet de politique documentaire pourrait s'avérer particulièrement porteur pour cette approche.

3.2. La Bibliothèque interuniversitaire Cujas

Tout comme la Sorbonne, la BIU Cujas est placée sous la tutelle de Paris 1. Elle touche à ce titre une partie des droits de bibliothèques.

Les caractéristiques de cet établissement sont très différentes de celles de la BU. Pourtant, le Projet d'établissement 2002-2005 rappelle que « *les bibliothèques interuniversitaires font partie intégrantes de l'Université et (que) leurs projets sont formulés conjointement* »⁶. Or Cujas possède un fonds important d'économie : elle est donc partie prenante d'une réflexion sur les collections en ces domaines au SCD.

En principe, Cujas doit desservir les besoins documentaires du 2^e cycle en économie. Le bilan du Contrat d'établissement 1998-2001 souligne à ce titre le renforcement des collections en histoire de la pensée économique et en théorie économique.

Pourtant, cet établissement, saturé, écartelé entre des missions parfois peu compatibles, cherche à se désengager de la discipline pour se recentrer sur sa mission de CADIST en droit.

Cette problématique devra donc être approfondie et prise en compte dans le cadre de notre projet. Conséquemment, une réflexion pourrait être engagée sur le service aux publics : les usagers d'économie de Cujas pourraient, à terme, être redirigés vers PMF. A PMF, l'affirmation renforcée de la desserte des troisièmes cycles aurait alors des conséquences sur les axes de développement des collections et, en principe, sur le budget. Pour approfondir ces questions, l'évaluation est nécessaire : les enjeux sont donc multiples.

4. Les enjeux en présence

Avant de définir une méthodologie pour l'élaboration d'outils de gestion des collections, il est nécessaire de préciser les attentes et les doutes des différents

⁶ Projet d'Etablissement 2002-2005 de l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

acteurs, les questions et les problèmes en suspend. Le projet est l'occasion d'une réflexion globale sur des problèmes spécifiques mais en interaction.

Certains points ont déjà été évoqués tout au long de notre propos : ils induisent en partie la réflexion ci-dessous, qui les complète.

4.1. Le fonctionnement interne de la BU

L'attitude des personnes sur ce projet ne peut être ignorée. Leur engagement conditionne en grande partie la qualité des échanges, du travail et, par là-même, des résultats.

Le principe de la concertation informelle lie peut-être trop la réflexion professionnelle et les affinités personnelles. La formalisation serait, en ce sens, un outil intéressant, d'autant plus que la négociation induite par ce travail favoriserait les échanges.

La problématique du nombre d'exemplaires, question aussi difficile que récurrente, pourrait également être résolue en grande partie. La maîtrise des collections et l'affirmation des choix sont essentiels pour ce problème.

Plus généralement, et pour l'ensemble des questions liées aux collections, le personnel de la BU a conscience des enjeux généraux évoqués dans ce dossier. Il soutient donc le projet. En revanche, il souhaite éviter une formalisation excessive, source de formalisme, voire de rigidité.

Les relations entre bibliothèques, au sein du SCD, sont parfois délicates. Cette situation découle en grande partie de la structure de l'Université, de la dispersion des ressources documentaires. Une réflexion globale sur les collections pourrait être l'occasion de parvenir à un consensus.

4.2. La carte documentaire de Paris 1

- A l'intérieur de la BU, Broca est en accès réservé aux étudiants de l'IAE et du 1^{er} cycle de droit. Sur cette question, des divergences sont apparues entre les professionnels de la BU : certains estiment que

l'accès devrait être étendu, la responsable souligne au contraire que l'intégration n'est pas une uniformisation, que l'IAE a déjà consenti des efforts importants, que les publics et les formations restent spécifiques et que, en tout état de cause, l'exiguïté des locaux conditionne toute réflexion sur cette question.

- Parmi les BUFR, la MSE est un accès réservé aux étudiants dont les cours dépendent de cet établissement : or la plupart des DESS et certains DEA sont restés à PMF, de même que le siège de l'UFR 02.
- L'UFR de gestion (06) est localisée en Sorbonne : comment les publics satisfont-ils leurs besoins documentaires ? Quelles sont les spécialisations des BUFR concernées par notre étude ?
- Cujas veut se désengager de l'économie pour se recentrer sur ses missions de CADIST de droit. Où iront les étudiants de deuxième cycle ?
- La bibliothèque Sainte-Barbe doit également comprendre un fonds d'économie, probablement centré sur le deuxième cycle : comment va-t-elle se positionner sur la carte documentaire de la discipline, en particulier par rapport à Cujas ?

4.3. La documentation électronique

La mise à disposition de périodiques électroniques induit plusieurs réflexions.

La première concerne la négociation des accès. En effet, EBSCO propose un certain nombre de revues en abonnement couplé et a une politique d'accès assez souple, qui permet à l'ensemble de l'université de bénéficier des abonnements souscrits. En revanche, pour 30% des revues, EBSCO n'est qu'un portail. La concertation est nécessaire, d'autant plus que, en dépit du NCMP, tous les centres documentaires de Paris 1 n'ont pas EBSCO comme fournisseur.

L'évolution vers les périodiques électroniques pose également la question du partage des tâches : nous avons souligné que la MSE, en particulier, est très demandeuse mais peu active en ce domaine. Pourtant, la coopération pourrait être

renforcée. Le « tout électronique » semble peu souhaitable actuellement : le développement de ces collections pose des problèmes communs à l'ensemble des bibliothèques, essentiellement liés aux conditions juridiques d'exploitation et à la conservation des collections. Néanmoins, la documentation électronique ouvre de nouvelles possibilités d'échange et de renforcement des réseaux. En filigrane se profile la réalisation d'un système d'information pour l'Université : celui-ci est programmé pour 2003. Enfin, le choix des signets pourrait faire l'objet d'une réflexion concertée afin de parvenir à une véritable politique en ce domaine.

La perspective d'un gain de place dans les locaux est également loin d'être négligeable.

En tout état de cause, le coût de la documentation électronique et donc la part du budget documentaire consacrée à ces ressources justifie la rationalisation et la formalisation en ces domaines.

4.4. Relations avec les enseignants

Si les étudiants disposent d'un cahier de suggestions, les enseignants sont invités à passer dans les services internes, à téléphoner ou à utiliser la messagerie électronique. Les acquéreurs encouragent vivement cette relation. Ils tentent d'avoir pour chaque discipline un interlocuteur privilégié, à contacter. Dès la fin de l'année universitaire, les enseignants sont sollicités par courrier pour fournir leur bibliographie de l'année suivante, ou au moins leur programme, afin que les ouvrages soient disponibles dès la rentrée. Cette demande est renouvelée lors des réunions de pré-rentrée. Le courrier électronique a amélioré la communication : les bibliographies sont plus facilement expédiées en fichiers-joints qu'elles ne l'étaient auparavant ; les bibliothécaires posent plus aisément des questions directes aux professeurs sur leur messagerie qu'ils ne le faisaient par téléphone. Ceci étant, la collaboration avec ces collègues n'est pas toujours aussi développée que les professionnels de la documentation le souhaiteraient. L'évaluation serait l'occasion d'une véritable réflexion partagée. Les documents pour la gestion des

collections peuvent également être des instruments de dialogue avec les partenaires.

Ainsi, l'analyse de l'existant permet d'identifier le contexte, les moyens, les contraintes et les enjeux qui sous-tendent la concrétisation du projet. L'intérêt de la démarche est mis en évidence : l'évaluation aboutira à l'obtention d'outils nécessaires pour une maîtrise rationnelle du développement de la collection. A terme, un document de politique générale aura pour objet l'exposé des problèmes de la BU et des solutions globales envisageables, ainsi que la clarification de la carte documentaire du SCD.

Partie 2 : Processus et organisation

Formaliser une politique documentaire demande du temps et l'implication de tous les services concernés, d'où la nécessité de fixer une méthode à suivre. Les propositions formulées découlent des principes généraux issus de la connaissance professionnelle en ce domaine et des expériences menées dans d'autres bibliothèques, adaptées aux spécificités de Paris 1.

5. Comparaisons et analyses

Analyser la pratique d'autres établissements autour de projets comparables était intéressant : la méthode proposée a été en partie définie grâce à l'apport de références extérieures.

5.1. La Bibliothèque de l'université du Maine

Les bibliothèques de l'université du Maine et de Paris 1 sont de proportions notablement différentes. Les conditions de travail divergent, les enjeux en présence sont distincts. En revanche, les projets sont proches. Au Mans, la méthode de l'évaluation en droit et en sciences économiques a été élaborée en 2001-2002 et les premiers résultats ont été obtenus en 2002 : l'expérience est réelle et récente ; la démarche adoptée est similaire puisqu'une méthodologie a été rédigée avant la mise en œuvre. Par ailleurs, les établissements français dont les données en sciences économiques eussent été plus proches de celles de Paris 1 n'ont pas réellement entrepris ce travail. Enfin, la compétence de Valérie Travier, responsable de ce projet à la BU du Maine, est reconnue : auteur de *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'Etude et de Recherche* (Bibliothèque

interuniversitaire Lyon 2 - Lyon 3), son expérience en la matière devait être particulièrement intéressante pour le SCD de Paris1.

La BU centrale est l'élément principal du SCD de l'université du Maine. Une brève présentation permet de situer le contexte de l'évaluation.

BU Centrale de l'Université du Maine, 2002		
Locaux	Surface en m ²	3 500
	Places de lecture	545
	Ouverture hebdomadaire	59 h 30
Personnel	Professionnels	31
	Autres	5 (administrés)
Publics	Inscriptions principales à l'université	8 000
	Inscriptions au SCD (y compris personnel de l'Université)	5 850 (73.1%)
	Inscriptions à la BU Centrale	3 188 (40%)

La BU centrale, selon les missions de l'université du Maine, est pluridisciplinaire. La section concernée par l'évaluation est celle de droit/sciences économiques/gestion, à laquelle est ajoutée une salle de travail, bibliothèque associée de l'UFR de droit.

Collections évaluées					
Localisation	Monographies (par titres)	Monographies (par exemplaires)	Périodiques	Dont vivants	Ressources électroniques
Section	17400	21183	451	204	Cédéroms juridiques Documentation en ligne : Doctrinal, Econlit, Kompass
Salle de travail	8240	10374	156	102	

Soulignons que 44% de la collection a moins de 5 ans, ce qui reflète l'effort de modernisation documentaire entrepris.

Budget documentaire Section droit/sciences économiques		
	Budget 2001	Budget primitif 2002
Monographies	195228 francs (29762 euros)	34560 euros (226700 francs)
Périodiques (dont cédéroms)	446400 francs (68053 euros)	62580 euros (410500 francs)
Ressources électroniques en ligne	73433 francs (11195 euros)	4276 euros (31000 francs)
Total	715061 francs (109010 euros)	101866 euros (668200 francs)

Notons enfin que 1347 lecteurs sont inscrits dans la section, soit 23% des inscrits du SCD. Parmi eux, 588 sont inscrits en sciences économiques (soit 43,7%, chiffres arrêtés au 15/02/02).

L'élément fort de l'analyse de cette bibliothèque, qui justifie le choix effectué, a été l'étude de la méthode mise au point par Valérie Travier pour l'évaluation quantitative des collections dans la section considérée. Ce document inclut :

- Une présentation de la collection : volumétrie et budget
- Une évaluation des publics : public potentiel, public actif
- Une évaluation quantitative des collections par segments de la classification Dewey : économie (33x), droit (34x, 35x), comptabilité (657), gestion (658)
- Evaluation quantitative de la collection de périodiques (papier et cédéroms)

Bien entendu, les procédures proposées pour Paris 1 ne sont pas identiques. En particulier, le droit n'est pas concerné, l'ampleur de l'évaluation a dû être modulée en fonction des proportions respectives des établissements, la différence de SIGB a influé sur le choix des indicateurs de performance. Cependant, l'enseignement pour ce projet a été riche : le travail réalisé à la BU centrale, la décision initiale, le choix de la démarche, la mise en pratique, les difficultés rencontrées et les résultats obtenus ont permis d'envisager de façon concrète la préparation et le déroulement du projet à mettre en oeuvre.

Cette analyse a été complétée par l'étude de documents diffusés en ligne.

5.2. Documents techniques

Le site internet Poldoc⁷ rassemble des documents élaborés par les bibliothèques pour la gestion de leurs collections : certains d'entre eux ont été exploités au titre de références extérieures. Si une présentation exhaustive des établissements concernés est difficilement concevable dans le cadre de ce travail, une synthèse des apports spécifiques semble pertinente.

⁷ <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/>

Documents diffusés sur le site Poldoc et exploités			
Etablissement	Document diffusé et exploité	Apport pour le projet	Critique éventuelle
BM de Fresnes	Plan de développement ces collections de philosophie	Utilisation de l'outil Conspectus pour la détermination d'objectifs quantitatifs et qualitatifs	Proportion sans commune mesure avec le SCD de Paris 1
BM d'Orléans	Tableau d'évaluation quantitative des collections et Tableaux de bord	Evaluation simple des collections à partir du volume par sujet et du nombre de prêts Prise en compte dès cette étape du marché de l'édition	Les propositions formulées énoncent des orientations générales par sujet : elles ne comportent pas d'indications précises en matière de volumétrie et de budget
BM de la Rochelle	Charte de développement des collections	Objectifs généraux, grands principes de constitution de la collection, mode d'organisation général : exemple de document destiné à la communication interne et externe et non plus à l'usage technique	
BU d'Orléans	Fiches d'évaluation des collections	Exemple d'outils utilisé pour l'analyse de l'offre documentaire et du taux d'utilisation des fonds	
	Evaluation statistique des collections de la section sciences	Outil d'analyse de l'accroissement des collections par cote Dewey à la troisième décimale (XXX)	
	Fiche d'objectifs - Plan sur 4 ans	Organisation possible d'un PDC	Le tableau proposé est vide : est-il utilisé ?
BU Paris 8	Grille d'évaluation de la salle rose	Utilisation de l'outil Conspectus pour l'évaluation Introduction des données sur les publics et des niveaux de priorité dans les outils de gestion	Outil polyvalent : synthèse et mise en relation des données récoltées
Bibliothèque de l'Université de Laval	Développement des ressources documentaires, politique générale	Introduction des critères de sélection par type de document. Stratégie de développement liée aux modes de sélection	Niveau inégalé en France en terme d'outils de gestion des collections
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne	Politique de développement des collections relatives aux sciences économiques	PDC développés dans les disciplines concernées par notre projet Introduction des principes d'exclusion dans un PDC	

Signalons enfin le recours aux guides d'acquisitions réalisés dans le secteur droit de la BU.

Démarche adoptée	Document obtenu	Apport pour le projet	Limite d'exploitation
Etude pluriannuelle du nombre de prêt par titre et par exemplaire, en valeur absolue et en moyenne, comparée à l'évolution de l'édition par collection et pour ce titre	Guide de suivi et de renouvellement par titre pour les codes, les manuels et les ouvrages étrangers	<ul style="list-style-type: none"> - Phrases d'interrogation statistiques préalablement répertoriées - Base pour une concertation à l'échelle de la BU - Sensibilisation des collègues aux questions et à la pratique de documents rédigés pour la gestion des collections 	<ul style="list-style-type: none"> - Le conservateur responsable du secteur a élaboré seul ces outils - Ces documents sont plus précis que ceux envisagés dans notre projet

Les expériences analysées ont ainsi permis de compléter les principes généraux rassemblés à partir de la connaissance professionnelle. Des procédures adéquates ont ensuite pu être définies.

6. Procédures à mettre en œuvre

Définir ces procédures avant de proposer une méthode d'évaluation est nécessaire en raison de la taille de l'établissement et de la complexité des problèmes à traiter : une démarche globale et une hiérarchisation des priorités sont ainsi déterminées.

6.1. Pour les monographies

Des regroupements sont concevables. Ainsi, les étudiants des premiers cycles peuvent être traités de la même façon puisqu'ils présentent des caractéristiques communes en matière de stratégie documentaire : tous recourent aux collections de PMF. En fonction de ces similitudes, les procédures à mettre en œuvre ont été fixées par bibliothèque et par niveau d'études. Les " questions complémentaires " indiquent des problématiques ponctuelles, à traiter spécifiquement.

L'objectif général pour les monographies est de parvenir, au terme de l'évaluation, à un état des lieux global.

Etablissement	Cycle	Objectif	Procédure à mettre en oeuvre	Questions à approfondir
BU				
PMF	Premier cycle	Approfondir la connaissance des usages Identifier les cotes et les documents les plus sollicités	Evaluation globale des collections Envisager le public dans son ensemble en considérant que les utilisateurs du fonds sont essentiellement les inscrits dans les filières	
	Deuxième cycle	Approfondir la connaissance des usages Identifier les cotes et les documents les plus sollicités	Une méthode identique peut être adoptée. Les données plus fines pourront être déduites de l'étude détaillée des troisièmes cycles.	Quelle est la fréquentation des étudiants d'économie à Cujas ? Usages réels des deuxièmes cycles de gestion : viennent-ils à PMF, pourquoi ? Quelles sont leurs stratégies documentaires complémentaires ?
	Troisième cycle	Définir le public potentiel tous cursus confondus (par rapport au public potentiel global et au public inscrit). Affiner ainsi les données sur l'usage des collections.	Inclure un dépouillement systématique des programmes	Economie : étudier la fréquentation à PMF des DEA localisés à la MSE, ainsi que des doctorants. En établir les usages. Gestion : même question que pour deuxième cycle.
	Enseignants Chercheurs	Que viennent-ils chercher à PMF ? Qu'utilisent-ils ?	Distinguer par UFR	
IAE	Deuxième et troisième cycles	Pourquoi fréquentent-ils PMF ? Qu'y utilisent-ils ?	Même procédure que pour les troisièmes cycles de PMF	

Etablissement	Cycle	Objectif	Procédure à mettre en oeuvre	Questions à approfondir
Dans le SCD				
BUFR		Identifier les spécialisations Définir puis formaliser les complémentarités et la coopération. Cerner les stratégies documentaires des troisièmes cycles de gestion afin d'améliorer le service proposé à ces publics.	Convaincre de l'intérêt et de la nécessité du projet Evaluation globale des collections proposées, des usages et des publics réels	A compléter par des entretiens
Dont MSE		Parvenir à une connaissance plus fine des collections proposées, des usages et des publics Définir puis formaliser les complémentarités et la coopération.	Evaluation des collections et de leur cohérence pour répondre à la demande de publics pré-définis (accès réservé) Dépouillement des enseignements et des axes de recherche	Comparer avec les usages de ces publics à PMF. Objectif : repérer d'éventuelles lacunes. Comparer les collections
BIU Cujas		Une évaluation globale des collections ne relève pas de l'autorité de la BU. Cependant, dans le cadre de notre projet, un travail de négociation sera nécessaire, dont l'objectif sera d'obtenir et de définir la coopération des collègues de Cujas.		
		Identifier d'éventuelles lacunes à la BU Définir puis formaliser les complémentarités et la coopération. Réfléchir sur la desserte du public, actuellement et à moyen terme.	Une évaluation des usages serait nécessaire : dans quelle mesure les deuxièmes et troisièmes cycles d'économie fréquentent-ils cette bibliothèque ? Quelles collections utilisent-ils ?	

La question des thèses et des mémoires doit être abordée différemment. En principe et puisque ces documents sont localisés en magasin, une évaluation des communications serait nécessaire. A la BU de Paris 1, il est cependant exclu de mettre ces documents en libre accès : la place manque déjà pour les collections prioritaires. Il est donc inutile, pour l'instant, de prévoir une évaluation de ce fonds.

6.2. Périodiques et ressources électroniques

Une évaluation générale ne semble pas nécessaire. La procédure découle de cette restriction. En ce sens, un traitement par type de document paraît plus pertinent que par niveau.

Type de document	Procédure
Périodiques	Evaluation de la consultation sur place et des communications
Ressources électroniques	Rassemblement des statistiques de consultation pour chaque document lié au secteur

7. Méthode pour l'évaluation des collections

En fonction des procédures ainsi déterminées, nous pouvons préciser la méthode d'évaluation.

7.1. L'outil informatique

Le préalable à toute évaluation des collections est le paramétrage de l'outil informatique, dont dépend en grande partie le choix des indicateurs.

Le SIGB permet d'obtenir certaines données : l'inventaire a été fait⁸. Le croisement de ces modes d'interrogation entre eux doit permettre d'obtenir un des renseignements pertinents. A partir de là, on peut choisir des indicateurs pour chaque ensemble identifié. L'extraction de ces statistiques nécessite cependant du temps. S'il est nécessaire de créer d'autres index, ce temps est accru et doit être pris en compte.

En tout état de cause, la base doit être assez propre, sur les champs interrogés, pour garantir la fiabilité des statistiques extraites.

Les indicateurs proposés ci-dessous prennent en compte les possibilités inventoriées ou les possibilités de paramétrage.

7.2. Evaluation quantitative

Pour Paris 1, seul le niveau intermédiaire est envisageable : il n'est pas possible, étant donnée la taille de l'établissement et les ressources humaines disponibles, de prévoir une évaluation complète des collections, l'essentiel étant d'être réaliste. Pour le même motif, les outils existants devront être exploités au mieux afin de limiter le temps imparti à l'évaluation.

En fonction des procédures proposées, le travail pourrait être organisé, d'une part pour la BU, en commençant par PMF et en poursuivant sur les collections de l'IAE, d'autre part pour les autres bibliothèques du SCD. Les monographies seraient traitées dans un premier temps, selon les objectifs définis plus haut, les périodiques et les ressources électroniques seraient considérés ensuite.

⁸ Inventaire de l'outil informatique : Annexe 3

7.2.1. Les monographies de PMF

7.2.1.1. *Connaissance des publics*

Des données sont disponibles actuellement, dont certaines ont déjà été utilisées pour la présentation du secteur :

- Public potentiel par cursus principal, selon l'UFR et l'année d'étude (fichier fourni par la scolarité)
- Public inscrit à la bibliothèque, par UFR et par année d'étude
- Répartition des emprunts par UFR et par année d'études, qui permet de connaître l'activité de ces différents publics (par semestre)
- Répartition des emprunts par année d'étude, par UFR et par cote (par semestre)

Ces chiffres doivent être utilisés : ils permettent une connaissance assez précise des usagers, d'autant plus qu'il est possible ensuite d'affiner ponctuellement ces données. Une répartition par pourcentage serait sans doute plus évocatrice qu'une répartition mensuelle et donnerait une idée plus précise des flux documentaires.

7.2.1.2. *Evaluation des collections*

Des données générales, que nous avons mentionnées en première partie, ont déjà pu être extraites du SIGB :

- Nombre de titres et de volumes en libre accès
- Nombre de titres et de volumes en magasin

Actuellement, ces chiffres ne sont pas tout à fait exacts : il conviendrait donc de reparamétrer le logiciel pour les préciser. Il donnent néanmoins dès maintenant un ordre d'idée assez clair. En particulier, la proportion des ouvrages en libre accès

autorise à se concentrer dans un premier temps sur ces collections, d'autant plus que la fermeture des magasins pendant toute l'année universitaire 2001-2002 (désamiantage) fausserait quelque peu les statistiques.

En ce qui concerne l'évolution annuelle des collections du secteur, un certain nombre de statistiques sont éditées tous les ans : budgets documentaires, acquisitions et traitement des documents, pilons. Certaines de ces données ont été utilisées pour la présentation du secteur. Elles devront être exploitées pour la phase d'évaluation en prenant en compte par exemple, les trois dernières années, plutôt que de créer un nouvel outil⁹.

Il serait en outre intéressant de compléter ces données par :

- Le nombre de titres en langue étrangère
- L'âge moyen des collections
- L'âge médian des collections (somme des dates / 2)
- Le pourcentage des volumes antérieurs à x ans (5 ans semble une échéance pertinente pour les disciplines considérées)

Les deux âges sont nécessaires car si la moyenne est la mesure la plus représentative au sens mathématiques (centre de gravité de la distribution), elle peut conduire à de mauvaises interprétations dans le cas des distributions asymétriques qui sont éventuellement normales selon le sujet de la collection étudiée. L'indicateur d'âge doit cependant être pondéré en fonction du type et des usages du document .

7.2.1.3. *Couverture générale des besoins*

Evaluation des collections en libre accès segmentées par discipline

L'objectif de cette étape est d'évaluer le poids des différentes disciplines à l'intérieur du secteur, à mettre en relation avec le poids respectif des publics potentiels et réels de ces différentes disciplines, avec l'offre éditoriale pour chaque discipline et avec les pratiques documentaires selon les filières. L'analyse serait menée par cote¹⁰.

⁹ Présentation des statistiques éditées annuellement pour le secteur : Annexe 4

¹⁰ Classification : Annexe 5

Discipline	Cotes concernées	Nombre de titres	Nombre de volumes	% par rapport aux collections du secteur	% du public potentiel (en fonction des inscriptions par UFR)
Economie					
Gestion					
MASS					
Informatique					

NB : Les étudiants d'AES pourraient être comptabilisés avec l'économie (UFR 02 et 12)

Analyse de l'utilisation de la collection

L'étude par segment est possible, sur la base des cotes, au moins pour les collections en libre accès. L'objectif de cette étude serait d'évaluer l'importance de chaque cote par rapport à la pression de la demande et d'en déduire les sous ou sur représentations, les cotes pour lesquelles l'étude doit être approfondie, les priorités dans les acquisitions et le désherbage. Un tableau permettrait de synthétiser les données rassemblées :

Cote	Nombre de volumes	% / volumes pour le secteur	Nombre de prêts	Nombre moyen de prêts	% / prêts pour le secteur	Age moyen du segment	Age médian
Taux moyen de rotation (nombre de prêts / nombre de documents en stock, en %)							

L'intérêt de cette étude est de fournir des repères pour les acquisitions et le désherbage. Les cotes remarquées seraient ensuite évaluées plus précisément. Ainsi, la cote Lb correspond aux méthodes quantitatives appliquées à l'économie. Or, la sous-cote Lb3 rassemble les ouvrages d'informatique. Cette sous-cote devrait sans doute être évaluée spécifiquement, en lui appliquant la méthode précédente. En fonction des résultats obtenus, on peut ensuite affiner davantage l'analyse en considérant particulièrement, par exemple, les ouvrages de référence en informatique (Lb3 (03)), une évaluation des consultations étant alors concevable en complément. Ensuite, les règles d'acquisition pourraient être fixées à partir des renseignements collectés. Par exemple, le nombre moyen de prêt peut permettre de déterminer le seuil à partir duquel il est nécessaire d'acheter un nouvel exemplaire d'un titre : dès que le nombre de prêts pour ce titre atteint la moyenne des prêts pour la cote, l'achat est fait. En outre, l'édition de la liste des titres dont le nombre de prêts est supérieur ou égal à celui du segment correspondant peut être édité pour examen et complément des collections. Cette

donnée pourrait ainsi être utile pour résoudre en partie le problème récurrent de la politique d'exemplaire.

Cette étape peut être complétée par une analyse par ouvrage. Le volume de la collection impose de recourir à l'échantillonnage : les X% d'ouvrages les plus empruntés pourraient être analysés plus finement, leur valeur représentative étant admise. En tout état de cause, il est difficile d'imaginer étudier plus de 5 % du fonds.

L'ensemble à examiner peut être cerné en éditant la liste des titres les plus empruntés dans le secteur :

- Nombre de notices concernées
- Age moyen des documents

Cote	Nombre de volumes concernés	% des prêts / échantillon

L'objectif de ce travail est de confirmer quelles sont les cotes les plus sollicitées par le public actif.

Les titres les plus empruntés seront également, de cette façon, repertoriés, ce qui permettra d'approfondir une politique d'exemplaires, en complétant les données de la façon suivante :

Titre	Nombre d'exemplaires	Nombre de prêts par exemplaire		Taux de rotation	
		Ex 1		Ex 1	
		Ex 2		Ex 2	
		Ex n		Ex n	

Cet indicateur peut en outre être retenu en priorité car il a été choisi pour l'élaboration des guides d'acquisition pour les codes et les manuels dans le secteur droit : il permet ainsi de comparer les approches, élément qui sera utile au moment de la synthèse de la politique documentaire. En droit, l'étude a été menée sur trois ans. Le guide pour les acquisitions a été rédigé en conclusion de cette évaluation : son utilité est avérée, après 3 ans d'usage, car il a permis un gain de temps et d'efficacité appréciable. Le responsable souligne que cet outil permet un suivi réellement fin de la collection : chaque ouvrage examiné est remplacé dans son

environnement documentaire, ce qui permet de renforcer la cohérence du fonds. La démarche est donc reconductible, d'autant plus que d'autres outils peuvent être déduits de ces premiers documents tels que des tableaux de renouvellement pour un type d'ouvrages : le suivi du renouvellement des dictionnaires par exemple peut alors être délégué, éventuellement, à un catégorie B. Les résultats de l'évaluation sont ainsi tout à fait concrets.

Les communications et les consultations

Ces modes d'utilisation des collections doivent également être pris en compte.

Une évaluation des consultations représenterait trop de temps et de ressources humaines. Il convient donc de restreindre cette évaluation à la résolution de problèmes très précis : par exemple, l'histoire de la pensée économique pourrait être étudiée de cette façon si l'on subodore que, en ce domaine, les emprunts ne rendent pas compte de l'usage réel de la collection. En ce cas, une signalétique particulière indique aux usagers de ne pas ranger les documents des tablettes concernées mais de les déposer sur le chariot à côté, à partir duquel l'équipe de magasiniers pourrait les comptabiliser. Par ailleurs, une enquête a été effectuée en l'an 2000 auprès d'un échantillon de 50 usagers par mois : le taux de consultation a alors été évalué à 2.6 (2.6 documents consultés pour 1 document emprunté). Cet indicateur peut être retenu pour une approche globale : l'exploitation des résultats de l'enquête est plus intéressante que l'accumulation de données successives sur un même sujet, d'autant plus que le recours à des travaux antérieurs autorise à se concentrer sur des données nouvelles.

Les communications, en revanche, peuvent être évaluées en les comptabilisant au fur et à mesure dans un fichier Excel pendant une période donnée. Deux ou trois périodes différentes de l'année, d'une semaine, pourraient être choisies. L'objectif serait de vérifier l'adéquation entre la localisation et la demande.

7.2.1.4. Déclinaison par UFR et par cycles

Selon les procédures définies auparavant :

- Une évaluation générale est suffisante pour les premiers cycles : même si ce public est majoritaire, ses besoins sont globalement connus. Seuls quelques éléments pourraient être approfondis.
- L'analyse, pour les deuxièmes cycles, en particulier pour les maîtrises, peut être extrapolée à partir des études menées pour le troisième cycle : la continuité semble logique.
- L'évaluation doit être approfondie pour les troisièmes cycles car, d'une part, la réponse à la demande doit être plus précise, d'autre part les interrogations sont plus nombreuses autour de ce public.

Premier cycle

Nous disposons du nombre d'inscrits par année d'étude et par UFR ainsi que du nombre de prêts pour le secteur de ces étudiants de premier cycle. Ces éléments peuvent compléter l'évaluation générale, d'autant plus que nous avons montré que l'essentiel des emprunteurs de premier cycle pour les collections du secteur sont inscrits dans l'une des UFR considérées, ce qui rapproche le public réel du public inscrit tous cursus confondus. Une répartition des prêts par cote ou, au moins, par sujet, serait cependant intéressante. L'objectif serait de déterminer les besoins prioritaires de ces étudiants de premier cycle et les lacunes ou les inadaptations dans la documentation, déterminés par un sur ou par un sous emprunt. Si le SIGB peut être paramétré en ce sens, le temps nécessaire ne sera pas excessif. Pour ce public majoritaire de la bibliothèque (52.7 % du total des emprunts en 2001), l'attention doit être portée particulièrement sur les ouvrages de base.

Deuxième cycle

Une démarche identique peut être suivie pour le deuxième cycle. Les données rassemblées seront à compléter en fonction des éléments apportés par l'étude des troisièmes cycles.

Deux spécificités cependant :

- Pour l'économie, les informations obtenues de Cujas devront être intégrées.
- Pour les maîtrises de gestion, il convient de moduler l'extension des pratiques documentaires des troisièmes cycles en fonction des accès aux différentes bibliothèques.

Troisième cycle

La nécessité d'une connaissance fine impose un dépouillement systématique des programmes : quels sont les enseignements ? Combien d'étudiants concernent-ils ? Ces chiffres permettent de cerner le public potentiel tous cursus confondus, qui rassemble toutes les personnes intéressées à un titre ou à un autre par les collections du secteur quelque soit le cursus et l'UFR :

- Public potentiel cursus principal : comptabilise les étudiants inscrits dans les cursus pour lesquels les collections sont constituées en priorité
- Public actif : comptabilise les inscrits à la bibliothèque.
- Public potentiel tous cursus confondus : comptabilise tous les étudiants susceptibles, en fonction des enseignements, d'avoir besoin des ouvrages de la collection.

En effet, ce public est minoritaire en nombre mais ses exigences sont plus fortes, les sélections et les acquisitions sont plus délicates, le coût de la documentation est plus élevé.

Analyse détaillée des besoins

La procédure à suivre consiste à relever systématiquement les programmes de tous les diplômes et formations de troisième cycle assurés à Paris 1. Les informations sont répertoriées dans un fichier Excel. Il faut ensuite rassembler ces enseignements en fonction des intitulés des cotes (ou des sujets) et mettre en relation ces données avec le nombre d'étudiants inscrits dans chacun des diplômes concernés.

La mention du niveau Conspectus permet d'affiner la connaissance du public et, ainsi, le niveau de collection nécessaire¹¹.

Discipline	Cote (ou sujet) correspondant	Cursus concernés	Public potentiel par diplôme	Total : public potentiel tous cursus confondus	Niveau conspectus

L'objectif est de parvenir à une mise en valeur des usages réels par rapport aux usages supposés de la collection, ce qui n'est pas sans incidence, en particulier, sur le nombre d'exemplaires et sur les prévisions d'extension des différentes cotes.

Pour l'économie :

L'existence de la MSE impose de compléter l'évaluation de cette discipline par des données spécifiques.

La répartition des localisations du public entre les deux centres doit être établie :

Intitulé du diplôme	Localisation (PMF ou MSE)	Public concerné (cursus principal)

A partir de là, il serait intéressant de connaître la fréquentation de la BU par les étudiants de la MSE : son importance, l'usage des collections. L'objectif serait mettre en valeur les différences et les complémentarités et, éventuellement, de moduler l'extension des cotes en conséquence même si toutes les filières, localisées ou non à la MSE, doivent être prises en compte par PMF, ne serait-ce qu'en raison des restrictions d'accès au centre de documentation de la MSE. Ce travail pourrait être relayé par une évaluation du fonds de la MSE. Si tel n'est pas le cas, cette étude perdrait en grande partie sa pertinence.

L'étude de ces publics serait à mener en fonction des inscriptions à la BU :

Localisation à la MSE	Public potentiel	Public inscrit à la BU	% d'inscrits
DEA			
Doctorants			
Enseignants-chercheurs			

¹¹ Présentation de l'outil Conspectus : Annexe 6

En fonction des résultats de ces différentes étapes, une étude des usages devrait être envisagée. En effet, il est difficile de préciser en amont la démarche à suivre. Par exemple, l'étude des DEA pourrait amener à penser que l'essentiel des DEA des UFR 02, peut-être de l'UFR 27, est localisé à la MSE : les prêts pourraient alors être étudiés par UFR ; ils permettraient une bonne connaissance des usages. Les emprunts généraux des publics localisés à la MSE pourraient également être examinés. En revanche, si de telles synthèses sont inadaptées, il faudrait plutôt opter pour des entretiens ou des questionnaires. Ainsi, la méthode à suivre sera décidée en fonction des premiers résultats.

Pour la gestion :

Une étude précise des stratégies documentaires de ces publics doit être prévue. Un questionnaire pourrait être soumis, avec la problématique suivante : où allez-vous chercher quoi ? Quelles ressources documentaires utilisez-vous hors bibliothèques ? Une question précise pourrait porter sur les études de marché et sur la documentation d'entreprise en général . Cette étude, en soulignant ce qui ne relève pas de notre compétence, permettrait peut-être à PMF de définir une politique d'acquisition strictement centrée sur ses missions universitaires et de fournir à ces publics la documentation spécifique dont ils ont besoin.

Pour l'IAE :

Les collections de la bibliothèque Broca concernent aussi bien les premiers cycles de droit que les étudiants de l'IAE. Il n'est tenu compte ici que de cette seconde partie des collections et du public, ce qui justifie l'appellation " IAE " plutôt que " Broca " afin que nulle ambiguïté ne subsiste. Les étudiants inscrits à l'IAE peuvent également recourir à PMF. Une étude peut être menée de la façon suivante :

IAE	Public potentiel	Public inscrit à la BU	Nombre de prêts	% / ensemble des prêts
Deuxième cycle				
Troisième cycle				

L'objectif serait de déterminer l'activité des étudiants de l'IAE à la BU. Une répartition des prêts par cote permettrait ensuite de définir les domaines privilégiés par ces publics. Le corollaire pourrait être l'ajustement des collections de la bibliothèque Broca. La prise en compte du manque de place dans cet établissement et des restrictions d'accès pourrait aussi faire opter pour le doublement systématique des collections et le renforcement éventuel des cotes utilisées en priorité par ces étudiants.

En complément, les besoins documentaires des étudiants de l'IAE pourraient être analysés de la même façon que pour les gestionnaires.

7.2.2. Les monographies de l'IAE

Les collections de l'IAE peuvent être évaluées selon la méthode globale proposée pour les monographies de PMF. Au moment de la déclinaison par cycle, une étude approfondie, sur le mode du troisième cycle, devrait compléter ces données.

L'objectif est d'optimiser la gestion des collections de l'IAE afin de mieux satisfaire les publics.

En ce sens, les données extraites à PMF devraient être utilisées.

La charte d'acquisition déjà rédigée sera un outil très utile au moment de la synthèse de ces données dans un PDC.

7.2.3. Les périodiques de la BU

Pour les périodiques, les pratiques actuelles apportent déjà des éléments forts : leur formalisation pourrait suffire. Ainsi, la répartition des collections entre les magasins et la salle en libre accès et les motifs de relégation d'un titre pourraient être formalisés : quels sont les critères retenus ?

Une procédure d'évaluation des périodiques du secteur pourrait cependant être menée en complément : l'objectif serait d'évaluer les collections les plus utilisées dans les disciplines concernées, de vérifier l'adéquation entre le libre accès et la demande et d'optimiser les ressources budgétaires. De fait, l'augmentation continue des prix devient un facteur déterminant pour la gestion de la bibliothèque et pour

la valorisation des collections : la valeur relative d'un périodique doit être déterminée en fonction de l'utilité obtenue.

Les communications peuvent être évaluées en les comptabilisant au fur et à mesure dans un fichier Excel.

L'évaluation de la consultation des collections en libre accès, pour le secteur, pourrait se faire ainsi : deux ou trois semaines dans l'année (trois selon les normes IFLA), à des périodes d'affluence différentes, une signalétique particulière indiquerait aux usagers de ne pas ranger les documents de sciences économiques consultés. Ceux-ci seraient alors comptabilisés.

Des évaluations pourraient également être programmées pour répondre à des problématiques précises. Les périodiques électroniques, en particulier, engendrent de nouvelles questions, que nous avons évoquées précédemment. Par exemple, certains titres d'économie sont achetés à la fois par PMF, l'IAE, la MSE et Cujas : une évaluation précise des usages pourrait être menée pour décider s'il est utile, maintenant que la version électronique est disponible, de conserver les versions papiers en quatre exemplaires, étant donné les problèmes de locaux. En éditant la liste des titres communs et en étudiant, selon le cas, soit les consultations, soit les communications de ces versions papiers dans chaque établissement, on peut décider d'en conserver plusieurs si l'utilisation continue du papier perdure ou de n'en garder qu'une, mais en déterminant objectivement où, selon l'établissement où elle est le plus nécessaire et en définissant les modalités de conservation et de fourniture aux autres bibliothèques du SCD. Le rapport entre l'accès et l'accessibilité est désormais une question essentielle à résoudre en matière de développement des collections.

La gestion d'une collection de périodiques implique d'avoir toujours entre un et cinq ans d'avance : davantage encore que pour les monographies, il est nécessaire de planifier et de programmer.

7.2.4. Les cédéroms et les bases de données en ligne

L'objectif d'une évaluation de ces documents serait de connaître la diffusion de ces ressources, de vérifier leur pertinence par rapport aux besoins du public et de

formaliser les axes de développement de ces collections. Les évaluations devraient être engagées sur des problématiques précises, par exemple avant de remplacer un cédérom par la version en ligne ou pour étudier l'intérêt d'un investissement en matériel en fonction de l'utilisation de ces ressources. Seuls les titres du secteur seraient concernés.

L'essentiel de la procédure consisterait à rassembler les statistiques de consultation pour chaque document lié au secteur : nombre et durée des connexions, transactions téléchargées (stockage local ou impression), nombre de documents visualisés. On peut obtenir en complément, éventuellement, la durée de la recherche et le nombre de connexions rejetées (pour évaluer la limite des connexions simultanées). Il faudra cependant interpréter ces résultats en fonction des problèmes liés à ce type de statistiques, la période pendant laquelle l'utilisation est possible étant toujours notablement inférieure à la période fixée pour l'évaluation en raison de problèmes techniques multiples.

Notons que, alors que la plupart des statistiques traditionnelles peuvent être récoltées par la bibliothèque elle-même, les données statistiques pour les ressources électroniques proviennent de sources multiples : vendeurs, fournisseurs, services informatiques, seront impliqués dans leur collecte. Toutes les données ne sont pas nécessairement disponibles ; cependant, la négociation de leur fourniture semble nécessaire.

Afin d'évaluer ces collections, qui ont des formes d'usage spécifiques, des questionnaires ou quelques entretiens pourraient également être prévus. Ils devraient être remplis immédiatement après l'utilisation d'un service électronique ou faire suite à une visite de la bibliothèque. Les alternatives sont :

- Un questionnaire remis aux usagers lorsqu'ils quittent un poste de travail de la bibliothèque.
- Un entretien avec les usagers au moment où ils quittent un poste de consultation de la bibliothèque.
- Une consultation en ligne disponible à la suite d'une déconnexion à un service électronique.

L'introduction des ressources électroniques à Paris 1 est cependant toute récente. L'interprétation doit tenir compte de ce fait : les décisions devront être nuancées et modulées en conséquence, en veillant à ne pas trancher prématurément.

7.2.5. Pour le SCD

7.2.5.1. Les BUFR

Les BUFR dont le fonds concerne les sciences économiques devraient être évaluées, en particulier celles mentionnées au cours de la pré-analyse. Des entretiens avec les responsables pourraient permettre de parvenir à un accord sur la procédure à engager. Pour ces bibliothèques, la politique documentaire précéderait éventuellement l'évaluation quantitative : les fonds sont peu importants et, surtout, la spécialisation peut être déterminée assez clairement en fonction des publics (laboratoires). De fait, il serait utile de formaliser les orientations identifiées : la bibliothèque d'UFR n'investirait alors qu'en ce(s) domaine(s) et la BU pourrait tirer des conséquences de cette spécialisation pour ses axes d'acquisition. L'évaluation proprement dite n'interviendrait que dans un second temps.

En ce qui concerne la MSE, la première tâche sera, davantage encore que dans les autres BUFR, de convaincre le personnel de la nécessité d'entreprendre ce travail. L'adoption de la méthode suivie par la BU permettrait un gain de temps appréciable, d'autant plus que le dépouillement des programmes de troisième cycle serait commun. Cependant, si les fonctionnalités de leur SIGB ne le permettaient pas, les indicateurs devraient être modifiés. Les caractéristiques de ce centre de documentation devraient également être prises en compte par une adaptation de la méthode.

Une connaissance approfondie des collections, des publics et des usages profiterait à chacun des partenaires et permettrait de définir une politique complémentaire entre la BU et les BUFR. Les enjeux sont notables : rationalisation budgétaire pour les acquisitions, voire pour la conservation, amélioration du service aux usagers

par un développement harmonieux des collections et grâce à une orientation rendue plus efficace par l'amélioration de la connaissance réciproque, renforcement du réseau local.

7.2.5.2. *La BIU Cujas*

Les caractéristiques de cet établissement ne permettent pas à la BU, objectivement, d'influer sur ses choix. Les problématiques sont différentes. Néanmoins, la clarification de la carte documentaire de Paris 1 est un enjeu commun. En conséquence, la mise en œuvre du projet à la BU demanderait à être relayée à Cujas. Le soutien de la direction de Cujas et du responsable du fonds d'économie semble donc nécessaire. Les données utiles, en particulier sur les publics qui recourent aux collections d'économie de cet établissement, pourraient ainsi être intégrées par la BU au moment des choix. Par ailleurs, les priorités et les évolutions de chacun pourraient être envisagées en concertation, notamment le thème du désengagement de la BIU en économie.

Il appartiendrait à la direction de la BU de sensibiliser ses homologues à cette problématique.

7.2.6. les non- usagers

En principe, ces publics devraient être pris en compte. Cependant, ils ne sont pas prioritaires actuellement pour la BU : la fréquentation déjà excessive de l'établissement et le manque de personnel imposent de repousser à une période plus propice la recherche et l'étude de ces non-usagers. Ils ne seront donc pas traités dans cette évaluation.

Les techniques bibliométriques permettent de décrire l'état de la collection. Cependant, elles ne rendent pas compte, à elles seules, de sa qualité et de sa continuité. Or, l'objectif global n'est pas tant d'atteindre un degré quantitatif d'acquisitions matérielles que de parvenir à un niveau de connaissance, impératif de politique publique fondé sur la proposition d'une sélection pertinente en regard

des attentes formulées et des missions prédéfinies. Une évaluation qualitative permet donc de compléter le travail entrepris.

7.3. Evaluation qualitative

L'objectif de l'évaluation qualitative est d'apprécier la pertinence de la collection, de déterminer la satisfaction des usagers, d'identifier plus précisément les besoins et de rechercher les titres recommandés. Elle repose sur la confrontation de plusieurs collections et sur l'expertise menée par des spécialistes de la discipline ou de la sous-discipline. Les méthodes qualitatives sont multiples. Il semblerait peu réaliste de choisir dès à présent parmi les options possibles : la décision s'appuiera en partie sur les résultats obtenus au terme de l'étape précédente ; en outre, elle ne pourra être prise qu'en concertation.

Une synthèse des possibles peut cependant être présentée dès ce stade du projet.

Méthodes qualitatives d'évaluation des collections				
Méthode	Objectif	Moyen	Avantages	Limites
Evaluation par expertise : - Experts locaux (enseignants, chercheurs). - Professionnels exerçant dans des bibliothèques de même type. - Consultants extérieurs.	Evaluer intellectuellement un segment documentaire à partir de considérations propres aux besoins de la connaissance de la discipline ou du sujet.	- Examen direct de la collection, telle qu'elle se présente aux yeux des usagers. - Evaluation pour échantillonnage d'une partie représentative de la collection selon différents paramètres : âge, % des titres recommandés dans une liste type...	- Association de compétences complémentaires : le recours à des spécialistes quand l'évolution de sa propre formation conduit le bibliothécaire à un profil plus généraliste semble pertinent. De plus, cette méthode permet de renouer le dialogue entre universitaires et professionnels de la documentation autour d'un objectif commun. - Mise en valeur de la collection grâce à la validation de personnalités qualifiées.	- Risque d'être dépassé par des courants de pensée exclusifs introduits dans la bibliothèque sans maîtriser les objectifs - Sensibilisation à la documentation différente selon les disciplines
Recours à des manuels de référence. Proportion des titres recommandés.	- S'assurer de la présence des " incontournables " dans la collection - Evaluer la proportion dans un segment documentaire des titres recommandés dans une liste bibliographique ou possédés par une bibliothèque de référence	- Sélectionner des manuels différents et variés - Relever systématiquement les titres-clés dans les manuels de base de la discipline - Compter à partir du catalogue, après dédoublement, le nombre de titres cités dans la liste de référence et en calculer le pourcentage (taux de recouvrement)	- Méthode formatrice pour le bibliothécaire. - Peu coûteuse. - Suivi des acquisitions d'une bibliothèque de référence.	- Méthode assez longue à mettre en oeuvre qui ne répond pas à des objectifs à court terme - Listes rapidement obsolètes
Enquête de satisfaction auprès des usagers.	Evaluer la qualité du point de vue de l'attente des usagers	Questionnaire simple avec une échelle d'évaluation (par exemple de 1 à 4) qui doit viser une finalité précise	- Participation des usagers au projet - Articulation directe sur les besoins	Le temps de l'organisation, du dépouillement et de l'interprétation peut être important

Chacune de ces méthodes peut être utilisée seule ou en association. Notons dès à présent que ce travail nécessite une responsabilisation de la personne à qui la tâche est confiée et le dégagement de temps pour s'en occuper. Une bibliothécaire, par exemple, peut être chargée d'établir les bibliographies de référence. Pour les périodiques, le Science Citation Index, le Journal of Citation Reports, les listes de rang A du CNRS pourraient être utilisés mais ces outils semblent surtout pertinents pour les analyses de collections spécialisées. En revanche, les listes d'autres établissements, les bibliographies des manuels, des thèses, des concours, de sites internet sont largement exploitables. Pour les études comparatives, des établissements de la carte documentaire parisienne peuvent dès maintenant être signalés : Paris IX Dauphine, la Bibliothèque nationale de France, l'INSEAD, l'INSEE, les écoles de commerce sont des références pour les disciplines concernées par notre projet, ainsi que Paris X Nanterre dont les problématiques sont assez proches de celles de Paris 1. Une fois ce travail effectué, les décisions à prendre en fonction, par exemple, des taux de recouvrement obtenus, relèvent davantage de la politique générale du secteur. Elles renvoient alors aux critères de gestion de la collection et aux outils correspondants.

8. Elaboration d'outils de gestion des collections

Tout comme la précédente, cette étape découle du travail effectué auparavant. Cependant, dès à présent, quelques données peuvent être notées afin de conserver présent à l'esprit l'objectif à atteindre.

Les outils de gestion de la collection sont destinés à l'usage interne, même s'ils peuvent être communicables, sur demande, aux personnes intéressées : ce sont des documents de travail. Il n'en existe donc pas de modèle : ils sont propres à chaque établissement.

Le but d'un PDC est de déterminer, sur 3 ou 5 ans, les règles et les objectifs de développement de la collection en intégrant notamment les données budgétaires.

Les documents induits ou déduits par ces PDC sont multiples. En tout état de cause, la création d'outils doit être soumise à l'utilisation qui en sera faite : les contraintes de Paris 1 incitent à se concentrer sur l'essentiel. Les éléments suivants sont à la fois essentiels et suffisants :

- Profil général de la politique d'acquisition du secteur sciences économiques de la bibliothèque :
 - Publics
 - Missions
 - Environnement documentaire
 - Orientation du fonds
 - Couverture linguistique, géographique, chronologique
- Profil d'acquisition par sous-discipline (la gestion par exemple)
 - Méthodes et outils de sélection utilisés
 - Orientation de ce fonds précis, qualité de l'existant
 - Estimation quantitative de l'existant et objectifs quantitatifs (fourchettes)
 - Typologie, niveaux retenus, couverture linguistique, géographique, chronologique
 - Traitement des suggestions d'achat
 - Articulation avec d'autres sous-disciplines ou d'autres disciplines (Droit en particulier)
 - Mode d'organisation du fonds (critères de relégation en magasin, par exemple)
 - Bibliothèques partenaires
- Enoncé des règles de désherbage : un PDC s'inscrit dans la durée d'usage des documents acquis et proposés au public.
- Définition de la politique des dons (règles adoptées)
- Mention de la politique de conservation (principes)
- Répartition budgétaire annuelle (Protocoles annuels d'acquisition)

Les PDC des sciences économiques à la BU de Paris 1 pourraient être conçus par établissement et par type de document :

Proposition d'organisation pour le(s) PDC du Secteur des sciences économiques de la BU de Paris 1			
	Monographies	Périodiques	Ressources électroniques
PMF			
IAE			

Les éléments concernant les bibliothèques d'UFR, en particulier la MSE, et Cujas devraient également être pris en compte :

Proposition d'organisation pour les PDC en sciences économiques au SCD de Paris 1			
SCD	Monographies	Périodiques	Ressources électroniques
BUFR			
Dont MSE			
Cujas			

Ces documents fonctionneraient en interaction, les décisions étant prises les unes par rapport aux autres. Chaque PDC pourrait inclure un paragraphe qui préciserait les relations entre cet outil et les autres. Les enjeux en présence et le contexte global seraient rappelés en introduction générale.

Les outils ainsi élaborés prennent en compte une organisation du travail et des compétences qui trouvent leur place à différents niveaux de la bibliothèque. Cependant, ces documents acquerraient tout leur sens comme mise en pratique d'une politique documentaire définie qui fixerait les principaux objectifs du secteur et qui relèverait de la direction, en étroite relation avec les autorités de tutelle.

9. Rédaction d'une synthèse : la politique documentaire du secteur

La Charte documentaire est un document public destiné à faire connaître les principes de constitution d'une collection adoptés par la bibliothèque.

Fondée sur le bilan stratégique effectué, cette charte pourrait comprendre une définition générale de la bibliothèque qui insisterait sur le secteur des sciences économiques : collections, publics, grands besoins de la communauté, réseaux. Les objectifs du secteur mentionneraient ensuite les priorités d'acquisition, les exclusions, les politiques par support, la question du nombre d'exemplaires. Enfin, le document aborderait les problématiques de la conservation, des dons et du désherbage. Le secteur devrait être mis en perspective dans la BU et à l'intérieur du SCD.

Un tel document serait un cadre d'orientation pour l'action et pour la programmation. Il servirait de base, une fois le projet mené à son terme, pour la révision des outils de gestion de la collection. En outre, il permettrait de mettre en valeur les résultats de l'évaluation susceptibles de justifier les demandes. Il serait enfin un outil de référence et de dialogue avec l'autorité de tutelle, avec les usagers et avec le personnel.

En effet, la gestion d'une collection doit s'intégrer dans une stratégie cohérente qui consiste en l'application d'options politiques à une situation concrète, puis en la

définition d'actions. Le choix des missions et des objectifs généraux est une décision d'ordre politique. Il revient par conséquent à l'autorité compétente, c'est-à-dire à la direction du SCD, d'en définir les orientations et d'en arrêter les modalités d'application dans le cadre de ses prérogatives et des obligations imposées par la tutelle. La rédaction de cette charte fournirait l'occasion d'une réflexion et d'un examen critique, par les instances de l'université, de la carte documentaire en sciences économiques de Paris 1. Une rationalisation de la situation et une définition des actions à entreprendre permettraient alors, par exemple, de négocier auprès du ministère des moyens supplémentaires en personnel ou en locaux, arguments à l'appui.

10. Echancier et ressources humaines

L'objectif est de parvenir à l'élaboration d'un document de politique documentaire pour le secteur d'économie de Paris 1. Stratégiquement, la fin de l'évaluation devrait correspondre à l'échéance de la préparation du prochain contrat : l'outil serait décisif pour l'élaboration du projet d'établissement. Le projet devra donc avoir abouti pour l'automne 2005.

Pour ce projet, les moyens sont essentiellement humains. Le budget principal est celui des salaires du personnel et du temps consacré à cette activité. Il n'apparaît donc pas ici, encore que sa réalité impose l'efficacité dans l'emploi des ressources humaines.

L'organisation proposée prend en compte la pression continue de l'activité quotidienne et annuelle. Néanmoins, ce projet est essentiel pour la maîtrise et la valorisation des collections. Or la réalisation est conditionnée par l'attribution d'un volume horaire pour chaque acteur impliqué : il doit donc être ajouté aux activités traditionnelles de l'établissement. Dégager du temps sera nécessaire : il s'agit d'un choix d'activité.

Dans ce contexte, en tenant compte des sous-effectifs et du fonctionnement actuel de la BU, essentiellement fondé sur le relationnel, la mise en œuvre d'une gestion

de projet assouplie semble appropriée. Elle consisterait à former un groupe de travail ouvert aux responsables de secteur. Une bibliothécaire, à travers ce dossier, réfléchit au projet ; la décision de la mise en œuvre ne peut provenir que de la direction ; une présentation globale serait faite aux différents acteurs dans la BU afin de s'assurer de l'accord potentiel de chacun et du partage d'une vision d'ensemble du projet et de ses objectifs. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, chaque acteur interviendrait dans son domaine : direction, secteur des sciences économiques, périodiques, ressources électroniques, service informatique. Une revue de projet implique l'ensemble de ces partenaires. Une réunion, en revanche, concerne essentiellement le groupe de travail : la direction n'est pas présente.

A ce stade du projet, il est peu concevable d'attribuer précisément les tâches et de s'accorder sur les échéances intermédiaires. Néanmoins, notons que les questions suivantes devront être abordées à chaque étape de la réalisation :

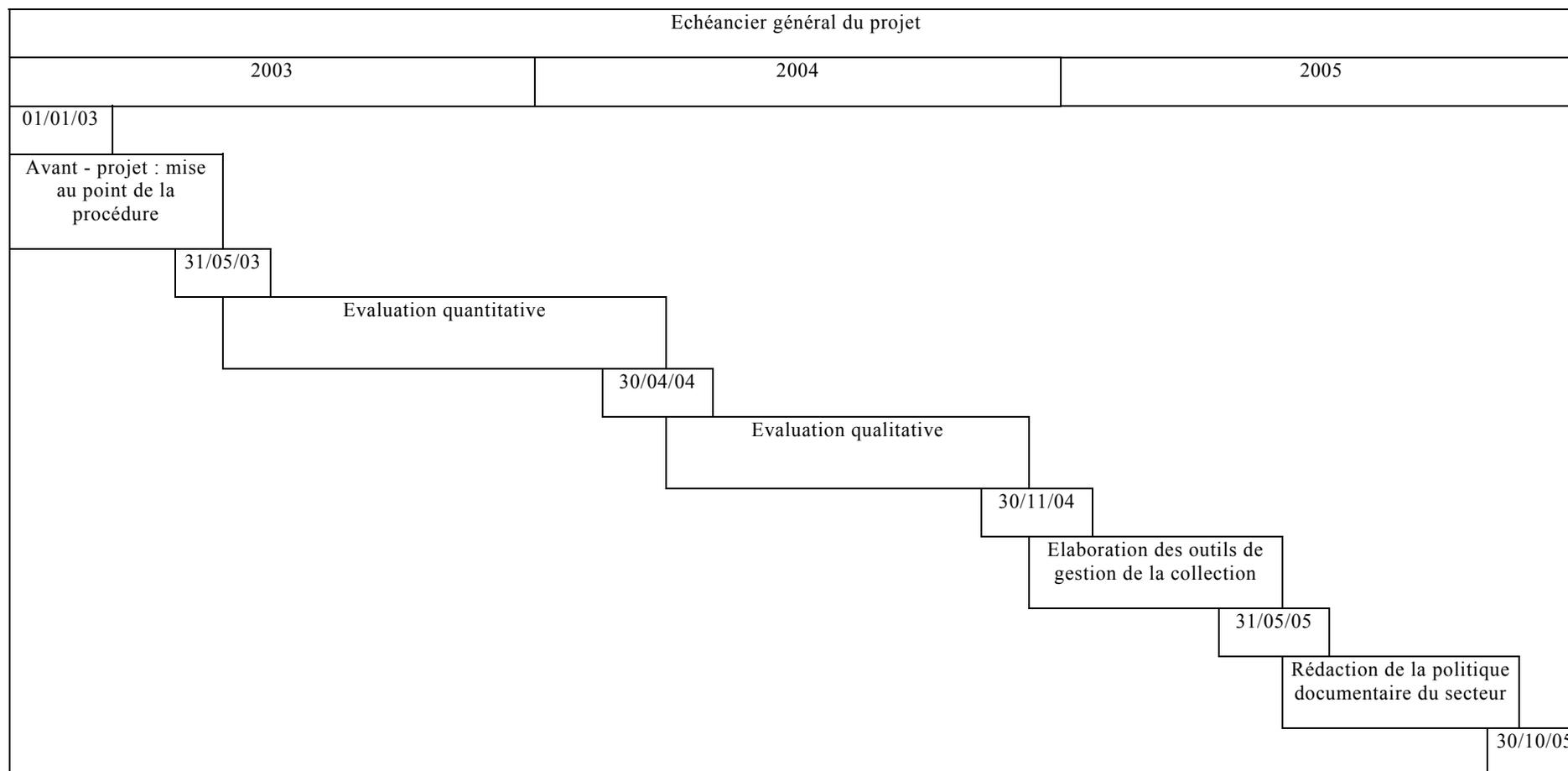
- Qui va faire quoi, quand ?
- Quelle est exactement la tâche confiée ?
- Quelle est l'estimation de la charge de travail ?
- Quelles contraintes doivent être respectées ?
- Quel est le niveau d'autonomie ?
- En quoi la participation au projet influera-t-elle sur les activités habituelles ?
- Quels sont les niveaux de priorité des différentes activités propres au service ou à la personne pendant la période concernée ?

La gestion des ressources humaines est en effet essentielle pour le projet : progressivement, les partenaires impliqués devront pouvoir situer leur rôle dans une perspective d'ensemble, s'accorder sur les contributions respectives et sur le mode de fonctionnement dans l'équipe.

Deux éléments doivent également être pris en compte. Le changement de SIGB est programmé pour 2004 : les dates sont encore imprécises, mais cette donnée conditionne l'organisation de l'évaluation quantitative en imposant une date limite à l'extraction des statistiques. Tout ce qui concerne le SCD est soumis à l'accord des intéressés, c'est pourquoi la BU et le SCD sont dissociés dans l'échéancier. La coopération au sein du SCD ne sera en effet réellement possible que si chaque partenaire a exprimé ses choix, fixé les limites de sa collection et formalisé son/ses

PDC. Le conditionnel sous-tend donc continûment les prévisions en ce domaine : les objectifs et l'organisation devront être ajustés progressivement.

Un échéancier général est proposé. Il est ensuite décliné par phases en associant les ressources humaines (RH) nécessaires. L'évaluation interne au projet est incluse dans l'échéancier. En revanche, l'évaluation des résultats et les mises à jour à prévoir seront traitées ultérieurement. L'organisation est proposée en mois. L'année civile est rythmée par l'année universitaire : de janvier aux vacances de printemps, puis jusqu'à la fin de mois de juin, enfin la période estivale est le premier trimestre de l'année universitaire. La BU est fermée à Noël, pendant les vacances de printemps et la première quinzaine d'août.



Première phase : Avant-projet - Mise au point de la procédure					
1 ^{er} janvier 2003 - 31 mai 2003, du premier au cinquième mois					
Objectif	Préparation des éléments nécessaires pour la réalisation du projet				
Problématique	Que va-t-on faire ? Comment ? Pourquoi ?				
Remarques	Cette partie de l'échéancier est déterminée par 4 éléments : - La charge de travail du premier trimestre de l'année universitaire - La date de dépôt et de soutenance du présent dossier : octobre 2002 - L'existence de ce dossier, qui permet d'avancer le projet - Le recours, dès que cela est possible, à des outils déjà élaborés et utilisés				
Echéancier	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Réunions	Revue de projet : décision de mettre en œuvre le projet, objectifs, planification générale, désignation d'un coordinateur	Réunion : objectifs de la première phase et planification : qui fait quoi ? Quand ? Pourquoi ?			
RH	Direction + Groupe de travail	Groupe de travail			
BU	Choix des indicateurs	Paramétrage de l'outil informatique (vérification des possibles, création d'index nouveaux si nécessaire)		Elaboration d'un guide d'extraction des statistiques souhaitées (récapitulatif des phrases d'interrogation utiles pour le projet)	
RH	Catégorie A du secteur	Catégorie A du secteur + Service informatique		Catégorie A du secteur	
SCD	Présentation du projet à Cujas, à la MSE et aux autres bibliothèques d'UFR concernées. Accord sur les objectifs	Présentation de la méthode adoptée aux professionnels impliqués dans ces établissements			Echange sur le travail accompli . Détermination des objectifs communs à atteindre à la fin des deux phases d'évaluation et du mode de fonctionnement à l'intérieur du SCD pour ce projet.
RH	Direction	Cat. A du secteur			Catégorie A du secteur
Revue de projet					Bilan de la première phase, évaluation des résultats obtenus auprès du SCD, ajustement en conséquence, planification de la deuxième phase.
RH					Direction + Groupe de travail

Deuxième phase : Evaluation quantitative des collections												
1 ^{er} juin 2003 - 30 avril 2004, du sixième au seizième mois												
Objectif	Collecte et synthèse des renseignements quantitatifs. Hiérarchisation des priorités pour la suite du projet.											
Problématique	Extraire les statistiques, les traiter et les exploiter											
Remarques	Rappel : changement de SIGB en 2004, d'où une première phase centrée sur la collecte des renseignements à la BU, nécessairement rapide.											
Echéancier	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	
Monographies PMF	Connaissance des publics : rassemblement des données disponibles. Extraction des statistiques générales sur la collection.	Analyse de l'utilisation des collections : par discipline (économie, gestion, mathématiques, informatique) et par cote (évaluation segmentée). Dépouillement des programmes de troisième cycle Répartition PMF / MSE.	Evaluation plus fine : - Cotes problématiques (par rapport aux résultats antérieurs). - Etude des ouvrages de base pour le premier cycle. - Intégration des données recueillies pour le troisième cycle : report par discipline et par cote de la pression sur la collection ; étude par cote en conséquence. - Intégration des inscriptions de la rentrée.				Extraction des statistiques sur les titres les plus demandés. Publics : étude sur les étudiants de l'IAE et de la MSE à PMF.	Elaboration d'un questionnaire pour les étudiants en gestion et organisation de l'enquête. Entretiens avec les enseignants ESGBU.	Rassemblement des données récoltées Exploitation et traitement avec rédaction d'un document de synthèse mettant en valeur les apports principaux de l'évaluation quantitative et les éléments les plus pertinents pour l'élaboration d'outils de gestion. Communication aux partenaires de la BU et du SCD.			
<i>RH</i>			Un catégorie A du secteur									
			1 AB						1 AB			
Monographies IAE	Même démarche que pour PMF.	Analyse de l'utilisation des collections par cote Dewey pour l'IAE. Dépouillement des programmes de troisième cycle.	Evaluation plus fine : - Cotes problématiques (par rapport aux résultats antérieurs). - Intégration des données recueillies pour le troisième cycle : report par discipline et par cote de la pression sur la collection ; étude par cote en conséquence.				Extraction des statistiques sur les titres les plus demandés.	Elaboration d'un questionnaire pour les étudiants en gestion et organisation de l'enquête. Entretiens avec les enseignants.				
<i>RH</i>			Un catégorie A (responsable de l'IAE)									
			1 AB						1 AB			

Périodiques PMF + IAE en libre accès <i>RH</i>	Choix des périodes d'évaluation des consultations du secteur	Formalisation des pratiques actuelles : acquisitions, désherbage, conservation des périodiques du secteur - déclinaison par cycles. Répartition libre accès / magasin + évolution . Comptabilisation des consultations.	Collecte et intégration des données récoltées par les comptabilisations.	
	Un catégorie A (responsable des périodiques)			
Collections en magasin <i>RH</i>	Choix des périodes d'évaluation.	Comptabilisation des communications pour les monographies et pour les périodiques du secteur. Eventuellement : pour les cotes pour lesquelles cette évaluation a été jugée nécessaire.	Collecte et intégration des données récoltées par les comptabilisations.	
	Catégorie A	Equipe du bureau des communications : AB + magasiniers	Catégorie A	
Ressources électroniques <i>RH</i>			Edition des statistiques de consultation sur l'année civile antérieure - Interprétation en tenant compte des restrictions dues aux problèmes techniques.	
			Catégorie A (responsable ressources électroniques)	
SCD <i>RH</i>			Contacteur partenaires. Bilan de ce qui a été fait et échanges des résultats obtenus. Formalisation des spécialisations des BUFR	Cat. A du secteur
			Cat. A du secteur (2 - 3 journées)	

Troisième phase : Evaluation qualitative							
1 ^{er} mai 2004 - 30 novembre 2004, du dix-septième mois au vingt-troisième mois							
Objectif	Compléter les renseignements obtenus lors de la phase d'évaluation quantitative						
Problématique	Confronter la collection à des bibliographies de référence						
Echéancier	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Réunion	Evaluation à mi-parcours du déroulement du projet, éventuels ajustements. Bilan de l'évaluation quantitative, choix de la méthode pour l'évaluation qualitative, planification.						
<i>RH</i>	Groupe de travail						
BU	Approfondissement de la carte documentaire parisienne : qui possède quoi ?	Choix des références par segment de collection : à qui comparer ? Quels outils utiliser ? Qui solliciter ?	Etablissement des bibliographies à partir d'autres bibliothèques, de manuels, de bibliographies de chercheurs, de bibliographies de concours, d'entretiens avec les enseignants. Eventuellement, visite <i>in situ</i> des experts sollicités.	Calcul des taux de recouvrement. Pointages.	Examen des résultats : quel degré de couverture par segment ? Rassemblement d'éléments pour la gestion des collections.	Production d'un document de synthèse. Communication aux partenaires.	
<i>RH</i>	Catégorie A du secteur			AB	Groupe de travail	Catégorie A du secteur	
SCD	Reprendre contact avec les partenaires. Présentation nouvelle phase et concertation pour l'élaboration des bibliographies.		Communication : échange des produits bibliographiques réalisés en fonction des besoins et des recoupements.		Echange des résultats Si le travail n'a pas été réalisé : prise en compte des données disponibles.	Selon l'avancement du travail : réunion de partage et de concertation.	
<i>RH</i>	Catégorie A du secteur						

Quatrième phase : Elaboration de documents pour la gestion des collections						
1 ^{er} décembre 2005 -31 mai 2005, du vingt-quatrième au vingt-neuvième mois						
Objectif	Obtenir des outils pour la gestion des collections.					
Problématique	Synthèse des évaluations et concrétisation des efforts consentis.					
Remarques	Seule la BU est concernée par cette phase : il s'agit d'outils internes, pour le fonctionnement. L'échéancier est peu détaillé : l'organisation et le contenu dépendent des résultats préalables.					
Echéancier	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Réunion	Evaluation du déroulement du projet, éventuels ajustements. Bilan de l'évaluation qualitative, bilan de l'évaluation globale. Planification de la quatrième phase.					
<i>RH</i>	Groupe de travail					
BU		Elaboration des outils de gestion de la collection : PDC, Protocoles de sélection et d'acquisitions, Tableaux de bord des acquéreurs, Guides de désherbage et de conservation.			Rédaction d'un document de synthèse : présentation des outils et relations entre eux	
<i>RH</i>		Décisions en concertation dans le groupe de travail. Formalisation par services : responsable du secteur, responsable des périodiques, responsable des ressources électroniques. Harmonisation et validation par le groupe de travail			Catégorie A du secteur	
SCD						Communiquer aux partenaires les décisions prises pour le développement des collections.
<i>RH</i>						Eventuellement : échanges. Catégorie A du secteur

Cinquième phase : Politique documentaire du secteur					
1 ^{er} juin 2005 - 30 octobre 2006, du trentième au trente-quatrième mois					
Objectif	Parvenir à un document de politique générale.				
Problématique	Exploitation des résultats pour la communication avec l'extérieur. Obtenir un outil d'argumentation et d'aide à la décision.				
Remarque	Il est impossible de présenter un échéancier détaillé dès ce moment du projet : programmation à approfondir en fonction des résultats antérieurs.				
Echéancier	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Revue de projet	Evaluation du déroulement du projet : état d'avancement et éventuels ajustements. Bilan des outils obtenus. Planification de la cinquième phase.				
<i>RH</i>	Direction + Groupe de travail				
BU	Réflexion et rédaction du document.				
<i>RH</i>					
SCD	Implication des directeurs et responsables des BUFR et de la BIU Cujas – Concertation.				
<i>RH</i>					
Revue de projet	Présentation du document obtenu et communication finale. Bilan du projet : facteurs d'échec et facteurs de réussite. Mise à disposition des résultats de l'évaluation pour le contrat d'établissement 2006-2011.				
<i>RH</i>					

11. L'évaluation et le contrôle

L'évaluation proprement dite du projet s'organise à deux niveaux.

Le premier concerne l'état d'avancement du projet, de sa faisabilité et de sa réalisation : cette évaluation continue et les ajustements qui en découlent sont pris en compte dans l'échéancier proposé.

A un second niveau, l'évaluation a pour objectif, lorsque le projet a été mené à son terme, de comparer les résultats obtenus aux moyens mis en oeuvre et aux objectifs initialement fixés : il s'agit d'une estimation de la cohérence, de l'efficacité et de l'efficacités. Les indicateurs à contrôler doivent être limités : il est inutile de les multiplier. Par exemple, un calcul de temps pourrait être fait en comparant le temps consacré au projet (investissement initial), le temps nécessaire pour la maintenance des documents produits et le gain de temps réalisé pour l'activité quotidienne dans la bibliothèque (gestion des acquisitions, des éliminations).

On voit immédiatement que l'évaluation doit être programmée dès l'origine du projet : dans cet exemple, certaines des mesures devraient être prises lors de la concrétisation. De fait, l'évaluation fait partie de la politique de gestion de la bibliothèque : la qualité des résultats obtenus est directement liée à la qualité des objectifs fixés et des questions posées au départ. Cette tâche ne peut pourtant pas être entreprise dès la fin de la réalisation : une phase d'expérimentation est nécessaire, sans doute de trois mois à un an, selon les indicateurs choisis. Ce délai est indispensable pour apprécier, de manière générale, l'efficacité et la pertinence des outils produits.

Il convient enfin de distinguer les résultats quantitatifs et ce qui relève de l'intangible. Le projet s'inscrit dans une démarche-qualité globale. L'apport auprès des autorités de tutelle relève de l'effet produit, mais l'impact du travail entrepris au regard des visées de politique générale n'est pas directement mesurable. Des entretiens relationnels avec les interlocuteurs universitaires seraient éventuellement un moyen d'appréhender de telles données.

L'évaluation est complétée par l'introduction de la notion de contrôle :

<p>- Pour l'avenir :</p> <p>Vérifier l'usage réel des outils produits. Vérifier l'application régulière de la politique à l'égard des collections à gérer.</p> <p>- Pour le passé :</p> <p>Remettre en question les commandes permanentes et les abonnements. Application rétrospective d'une politique de développement et, simultanément, élagage des documents exclus de la politique documentaire.</p>
--

Enfin, la révision doit être organisée. Les résultats obtenus au terme de l'évaluation et les outils élaborés ne sont pas définitivement acquis : le réexamen et le réajustement périodiques sont nécessaires.

Toute politique de développement des ressources documentaires revêt un caractère évolutif. L'application régulière de la politique à l'égard des ouvrages et des collections à gérer devra pouvoir s'ajuster à ces situations ou à ces besoins nouveaux. Ainsi, le texte de la charte devra être vérifié ponctuellement pour détecter les inadéquations et pour intégrer les changements (évolutions budgétaires, modification des programmes universitaires, thématiques nouvelles, introduction de nouveaux supports ou renforcement de l'un d'entre eux). Cette révision systématique de la politique documentaire pourrait coïncider avec la négociation quadriennale du contrat d'établissement puisque la réflexion sur les objectifs de la bibliothèque doit logiquement précéder les orientations du développement de la collection. De plus, la charte serait ainsi validée dans le cadre du projet global de l'université.

Les PDC doivent être confrontés annuellement aux statistiques extraites, pour l'ESGBU par exemple, des ajustements simples pouvant alors être effectués. Si l'on excepte cette restriction, ce sont des documents de programmation pluriannuels. La périodicité choisie peut également être 4 ans, ce qui permettrait la mise en adéquation régulière avec la charte documentaire.

La réalisation d'un échéancier d'évaluation, de contrôle et de révision conclura donc le travail entrepris.

CONCLUSION

L'objectif premier de la bibliothèque est de sélectionner, de donner accès et de conserver les documents pertinents eu égard aux missions qui lui sont dévolues. L'élaboration d'outils de gestion de la collection et la formalisation d'une politique documentaire pour le secteur des sciences économiques du SCD de Paris 1 se traduira par le choix d'une structure et de tout un ensemble de paramètres dans lesquels le personnel, les usagers et les utilisateurs seront impliqués. Ces indicateurs, outre la fonction d'outils de sélection, permettront aux professionnels de revoir les objectifs de l'organisation documentaire, à court et à long termes, et de reconsidérer les priorités liées à chaque activité. Ils seront une aide pour l'évaluation budgétaire et un moyen de communication aussi bien en interne qu'en externe. De plus, ils seront un atout précieux pour le développement des collections en coopération, empêcheront la censure et seront d'une grande utilité pour toutes les activités liées à la gestion des collections. La politique de développement de la collection qui en découle constitue un outil qui permettra d'orienter les efforts selon des axes définis et de faciliter ainsi les prises de décision. Cependant, cette politique ne rompra pas avec les pratiques déjà existantes : elle viendra plutôt la clarifier et la préciser.

Ainsi, le projet sera mené à son terme. Peut-être sera-t-il alors possible, au terme de cette première étape, d'envisager des actions similaires dans d'autres secteurs disciplinaires de la BU et à l'échelle du SCD. A terme, la formalisation de la politique documentaire de l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne est un objectif ambitieux mais motivant.

Bibliographie

Il a semblé judicieux de dissocier les ouvrages théoriques, connaissances professionnelles autour du développement des collections, et les documents techniques : les apports et les usages sont en effet différents, quoique complémentaires.

Cette bibliographie est sélective : la documentation sur le thème des politiques documentaires est importante, seuls ont été mentionnés les documents qui ont réellement été utilisés pour la réalisation du projet.

Les références sont commentées afin de souligner les apports respectifs pour notre étude, les complémentarités et les interrelations.

OUVRAGES ET ARTICLES SUR LE MANAGEMENT DES COLLECTIONS, SUR LES POLITIQUES DOCUMENTAIRES ET SUR LES POLITIQUES D'ACQUISITION

“ Acquisitions et gestion des collections ”, *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, 2000, n°189.

Une réflexion sur l'organisation et sur la division du travail tout au long du cycle du document, sur l'articulation entre cette organisation et l'organisation d'ensemble de l'établissement, sur les moyens des décisions et de leur réalisation (outils professionnels, relations avec les fournisseurs, prise en compte de la demande explicite des usagers).

“ Collection des bibliothèques : dossier ”, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1995, n°3.

Disponible sur le Web : [<http://www.enssib.fr/bbf>]

Faisceau d'approches du concept de management des collections : développement des collections patrimoniales, gestion prévisionnelle de l'espace, processus de sélection.

“ Politiques documentaires : dossier ”, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, n°2.

Disponible sur le Web : [<http://www.enssib.fr/bbf>]

Ensemble d'articles sur les expériences concrètes de plusieurs établissements. Notamment, à propos de la démarche d'évaluation :

Hecquard, Françoise, Bibliothèque Départementale des Yvelines, “Mettre en place une évaluation des collections ”.

Truc, Sylvie, Bibliothèque Municipale de Grenoble, “ Politique des collections à Grenoble ”.

“ Entre offre et demande : dossier ”, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, n°2.

Disponible sur le Web : [<http://www.enssib.fr/bbf>]

A partir d'un thème récurrent en bibliothèque, une réflexion sur la définition d'une collection, sur les choix effectués et sur leurs conséquences en terme d'orientation et de développement documentaires.

Notamment :

Calenge, Bertrand, “ La collection entre offre et demande ? ”.

“ De quelques collections : dossier ”, *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n°4.

Notamment :

Calenge, Bertrand, “ A la recherche de l'interdisciplinarité ”.

Propositions de fonctionnement pour un renforcement de la transversalité dans les bibliothèques françaises.

Girard-Billon, Aline, “ Les bibliothèques publiques des grandes villes françaises et étrangères : politiques documentaires ”.

Résultats de l'enquête menée en août-octobre 2001 par l'Observatoire Permanent de la Lecture Publique à Paris auprès des membres de l'Intamel à l'occasion du Colloque organisé le 6 décembre 2001 à la Bibliothèque nationale de France :

“ Les collections des bibliothèques à Paris, mieux les connaître, mieux les partager ”. Eclairage sur les pratiques internationales en matière de politique documentaire, en particulier sur le niveau de formalisation et sur le degré d'application atteint.

ABCDEF (dir.), *Diriger une bibliothèque d'Enseignement supérieur*, avec la collaboration de l'EBSI et l'enssib. Coordonnateurs : Bertrand Calenge, Sylvie Delorme, Jean-Michel Salaün et Réjean Savard, Presses de l'Université du Québec, 1995 (Gestion de l'Information), 496 p.

Notamment :

Tabah, Albert, “ L'évaluation des collections ”.

Présentation de méthodes pratiques d'évaluation des collections.

Tesnière, Valérie, “ Du bon usage d'une politique d'acquisition ”.

Exposé des principes illustrés de cas concrets pour définir et construire une politique d'acquisition dans un établissement d'enseignement supérieur.

Belbenoit-Avich, Pierre-Marie (dir.), *Gérer le développement d'une collection de périodiques*, Institut de Formation des Bibliothécaires, 1998 (Collection La boîte à outils), 183 p.

Réflexion et méthodologie pour la maîtrise du développement des collections de périodiques, sous leurs formes diverses.

Calenge, Bertrand, *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*, Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 1993 (Collection Bibliothèques), 408 p.

Calenge, Bertrand, *Conduire une politique documentaire*, Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 1999 (Collection Bibliothèques), 386 p.
Conception et utilisation d'outils et de méthodes permettant de concrétiser et de contrôler le développement des collections et leur adéquation aux projets de la bibliothèque.

Caraco, Alain (dir.), *Intégrer les ressources d'Internet dans les collections*, Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2001 (Collection La boîte à outils), 223 p.
Analyse des étapes qui jalonnent l'élaboration d'une politique documentaire appliquée aux ressources de l'Internet.

Gaudet, Françoise et Lieber, Claudine, *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*, Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 1996 (Collection Bibliothèques), 262 p.
Principes et procédures pour le désherbage, nécessaire corollaire des acquisitions, à prendre en compte dans la politique documentaire.

Giappiconi Thierry et Carbone, Pierre, *Management des bibliothèques : programmer, organiser, conduire et évaluer la politique documentaire et les services des bibliothèques de service public*, Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 1997 (Collection Bibliothèques), 264 p.
Essai sur le marketing des bibliothèques. Pour une activité de recherche et d'expertise.

Giappiconi, Thierry, *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires*, Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 2001 (Collection Bibliothèques), 223 p.
Exposé d'une méthode : identification des orientations, détermination des objectifs, mesure des effets de l'action et interrogation sur le bien-fondé des options et des procédures mises en oeuvre pour y parvenir.
Notamment :
II : " Définir les orientations et les objectifs "
III : " Définir les choix stratégiques en matière d'organisation ", dont 2 : " Les collections "
VI : " Mettre en oeuvre ", dont 2 : " Gérer les relations avec les publics "
VII : " Evaluation et contrôle "

Jenkins, Claire et Morley, Mary (dir.), *Collection management in academic libraries*, 2^e édition, Gower, 1999.

Ouvrage collectif de référence. Manuel pratique pour les gestionnaires de collection dans les bibliothèques d'enseignement supérieur, outil de réflexion sur

les mutations en cours, tant éditoriales qu'économiques et organisationnelles. Etat des lieux de la réalité anglo-saxonne.

Mosher, Paul H., "Quality and library collections : News Directions in Research and Practice in Collection Evaluation", *Advance in Librarianship*, 1984, n°13, p.211-238.

Un article dont la pertinence demeure malgré sa date de parution.

Puech, Christian et Tesnière, Valérie, " Expertise scientifique et évaluation des collections : une méthode appliquée aux fonds de linguistique de la BnF", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, n°4, p. 96-104.

Introduction du recours à l'expert, dans un domaine précis, en complément des techniques quantitatives d'évaluation des collections.

DOCUMENTS TECHNIQUES

Enquête probatoire de l'Agence Française de Normalisation, *Information et documentation, Statistiques internationales de bibliothèques*, AFNOR GF22A : GPN22 - Informatique et EDI, AFNOR CG46/CN8 - Evaluation des résultats, Révision de la deuxième édition (ISO 2789 : 1991), 2001.

Présentation des règles générales de tenue des statistiques de bibliothèques en vue de leur compilation nationale puis de l'établissement de synthèses internationales.

Lafouge, Thierry, Le Coadic, Yves-François et Michel, Christine, *Eléments de statistiques et de mathématiques de l'information, Infométrie, Bibliométrie, Médiométrie, Scientométrie, Muséométrie, Webométrie*, Les cahiers de l'enssib, Villeurbanne, 2002, 319 p.

Description des applications des principales méthodes statistiques et des principaux outils mathématiques à l'étude des distributions et des régularités des processus informationnels. Exercices, exemples et corrigés.

Pouilloux, Hélène, *Des outils bibliométriques au service de l'évaluation des fonds*, Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, DCB, 1993, 60 p.

Etude de modèles bibliométriques fondés sur l'observation expérimentale de la circulation d'ouvrages. Application de deux modèles de microévaluation, Morse et Larbre-Dousset, à un fonds de Sciences Sociales. Analyse dans ce cadre.

Travier, Valérie, *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche*, Presses de l'enssib, Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, Villeurbanne, 2001, 185 p.

Etude de cas : reconstitution des collections après l'incendie de la Bibliothèque Centrale de Lyon. Développement maîtrisé des collections sous l'aspect d'une politique d'acquisition sectorielle.

Acqweb, [en ligne], [réf. du 15.09.02]. Disponible sur le Web :

[<http://www.library.vanderbilt.edu/law/acqs/acqs.html>]

Recense des informations, des débats, des listes, des textes autour des politiques documentaires et des pratiques d'acquisition, ainsi que des adresses utiles.

Poldoc (Groupe de recherche bibliothéconomique appliquée aux outils des politiques documentaires), [en ligne], enssib, [réf. du 01.09.02]. Disponible sur le Web : [<http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/>]

Site qui propose un ensemble de travaux de bibliothèques, d'articles et de recherches concernant des outils de politique documentaire.

Notamment pour cette étude :

Bibliothèque municipale de Fresnes, " Plan de Développement des Collections de Philosophie "

Bibliothèque municipale d'Orléans, " Tableau d'évaluation quantitative des collections et Tableaux de bord "

Bibliothèque municipale de La Rochelle, " Charte des Collections "

Bibliothèque universitaire d'Orléans, " Fiche d'évaluation des collections ", " Evaluation statistique des collections de la section Sciences ", " Fiche d'objectifs ", " Plan sur 4 ans "

Bibliothèque universitaire Paris 8, " Grille d'évaluation de la salle rose "

Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, " Politique de développement des collections relatives aux Sciences Economiques "

Bibliothèque de l'Université de Laval, " Développement des Ressources documentaires : politique générale "

Icweb (Collection development and the internet), [en ligne], [réf. du 01.09.02].

Disponible sur le Web : [<http://Icweb.loc.gov/acq/colldev/handbook.html>]

Recensement par la bibliothèque du Congrès des sites intéressant le développement des collections.

Les travaux collectifs réalisés par les élèves conservateurs sous l'appellation " Dossier collection " ont également été consultés. Ces documents ne sont pas catalogués mais ils sont disponibles en accès indirect à la Bibliothèque de l'ENSSIB sur le site de La Doua.

Notamment :

Chevraut-Breton, Philippe, Desjardins, Jérémie, Ernouf, Aude, Fargier, Nathalie, Julien, Odile et Planche, Marion, *Le fonds de Droit de la BM de Vénissieux : études et propositions*, DCB 9, 2001.

Méthodologie comprenant une évaluation de l'existant permettant une partie prospective avec l'émission de propositions relatives aux critères d'acquisition pour la constitution de la collection.

Bernard, Luc (de), Dive, Olivier, Fourget, Delphine, Le Duigou, Lénaïk, Marcil, Myriam et Queinnec, Guenola, *Evaluation du fonds de Gestion de la bibliothèque de la Manufacture des Tabacs (SCD Lyon III)*, DCB 10, 2002.

Mise en oeuvre d'une évaluation qualitative appliquée à une discipline incluse dans le projet du SCD Paris 1.

Table des annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES ENSEIGNEMENTS DU POLE DES SCIENCES ECONOMIQUES DE L'UNIVERSITE PARIS 1	I
ANNEXE 2 : LISTE DES THESES ET DES MEMOIRES DEPOSES A LA BU	V
ANNEXE 3 : L'OUTIL INFORMATIQUE GEAC ADVANCE : INVENTAIRE 2002 DES POSSIBILITES STATISTIQUES IDENTIFIEES	VI
ANNEXE 4 : PRESENTATION DES STATISTIQUES EDITEES CHAQUE ANNEE DANS LE SECTEUR DES SCIENCES ECONOMIQUES DE LA BU DU SCD PARIS 1	VIII
ANNEXE 5 : CLASSIFICATION DU SECTEUR DES SCIENCES ECONOMIQUES A LA BU DU SCD PARIS 1	XI
ANNEXE 6 : PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'OUTIL CONSPECTUS	XII

ANNEXE 1 : Liste des enseignements du pôle des sciences économiques de l'université Paris 1

La liste suivante comprend les diplômes qui relèvent du pôle proprement dit. La filière AES a été incluse car le recours des étudiants de cette UFR aux collections du secteur est indéniable. Les étudiants des instituts doivent également être pris en compte. Enfin, dans la perspective d'une programmation pluriannuelle du développement des collections, la liste des filières dont la création a été demandée par l'université ne peut être négligée.

Unité de formation et de recherche en sciences économiques et gestion				
Cycle 1	DEUG Economie, DEUG Gestion DEUG MASS DEUG Banque, finance et assurance (IUP Gestion financière) Bi-DEUG Droit-économie	Diplômes d'Université Certificat préparatoire aux études de gestion Certificat préparatoire à la MST spécialité " Comptables et Financières " Diplôme d'Assistant spécialisé en gestion des ressources humaines		
Cycle 2	Licence d'économétrie Licence de sciences économiques Licence MASS, option économie Licence Banque, gestion et assurance (IUP Gestion financière)	Maîtrise d'économétrie Maîtrise de sciences économiques Maîtrise MASS, option économie Maîtrise Banque, gestion et assurance MST Commerce extérieur MST comptables et financières Maîtrise de sciences de gestion M.I.A.G.E. Magistère d'économie, Magistère Finances et gestion	Diplômes d'Université Diplôme de Fonction encadrement, de Formation action cadre (DUFAC), de Logistique internationale, d'Ingénierie de formation, de Technicien supérieur en gestion des ressources humaines, de Management des ressources humaines, de Système de santé et gestion des établissements, d'Ergonomie et écologie humaine, de Direction d'établissement pour personnes âgées dépendantes	
Cycle 3	DESS Administration et gestion de l'emploi Banque et finance Commerce extérieur Développement et gestion des entreprises patrimoniales Economie de l'aménagement et développement local Economie et gestion des systèmes de santé Economie et langues étrangères appliquées Ergonomie et conception des systèmes de production Gestion des entreprises Gestion des ressources humaines dans le secteur public Gestion et stratégie industrielle de l'immobilier Gestion européenne et internationale Gestion financière et fiscalité Ingénierie financière Logistique Marketing Ressources humaines Techniques de décision dans l'entreprise Transports internationaux Vente et négociation	DEA Analyse économique des décisions publiques Analyse et modélisation économiques : applications aux politiques structurelles Economie de la transition ; analyse comparative Economie de l'industrie et des services Economie des ressources humaines et des politiques sociales Economie internationale, économie du Développement Economie industrielle, micro-économie et économétrie épistémologie économique Finance de marché Gestion des ressources humaines et des relations sociales Histoire de la pensée économique Information, interaction, intelligence Macroéconomie Mathématiques, informatique et applications aux sciences de l'homme Microéconomie et économétrie appliquées Modélisation et méthodes mathématiques en économie : optimisation et analyse stratégique Monnaie, finance, banque Santé publique Sciences de gestion : option finance, option marketing Statistiques et modèles aléatoires en économie et finance Stratégie industrielle	Doctorats et HDR Informatique Mathématiques appliquées Sciences de gestion Sciences économiques	Diplômes d'Université DESUP Etude et prévention des risques professionnels

Unité de formation et de recherche de sciences juridiques et politiques	
Cycle 1	DEUG AES option générale DEUG AES option gestion de l'entreprise et travail
Cycle 2	Licences AES mention ressources humaines AES mention développement social Maîtrises AES mention ressources humaines mention développement social
Cycle 3	DESS Administration et gestion de l'emploi (en collaboration avec l'UFR d'économie) DEA Politiques sociales et société (en collaboration avec ISST) Doctorat Science sociale, sociologie

Filières dont la création a été demandée dans le cadre du projet d'établissement 2002-2005						
	Economie-gestion	Démographie	Mathématiques et informatique	Centre d'éducation Permanente	IAE	Administration économique et sociale
Cycle 1	Bi-DEUG Droit-gestion					
Cycle 2	Licences Droit-économie Droit-gestion Commerce extérieur (professionnelle) Licence et maîtrise de sociologie en double cursus avec les licences et maîtrise d'économie, mention sciences économiques et sociales Maîtrises Droit-économie Droit-gestion IUP Ingénierie économique MIAGE (intégrant la Maîtrise MIAGE)	Licence de démographie Maîtrise de démographie	IUP Ingénierie scientifique pour les métiers de l'économie et de la finance (à l'étude)	Licence professionnelle logistique - gestion des opérations		Licence professionnelle développement du social
Cycle 3	DESS Audit conseil - finance - stratégie économique Comptabilité - contrôle - audit Gestion de portefeuille et des risques DEA Economie des organisations		DEA Système d'information et de décision	DESS Sécurité et santé au travail	DESS Fusions - acquisitions Affaires internationales Comptabilité - finances	DESS Administration et gestion du social

Instituts					
	Institut de démographie	Institut d'études du développement économique et social	Institut des sciences sociales du travail	Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme	Institut d'administration des entreprises de Paris
Cycle 2	Diplômes d'Université : Diplôme de démographie générale Certificat de démographie pour économistes			Diplômes d'Université : Management du tourisme maritime international	Maîtrises MIAGE : Filière en apprentissage Maîtrise des méthodes informatiques appliquées à la gestion Diplômes d'Université DISTECH : Diplôme de Techniques de Distribution Formation non diplômante MSE Management et stratégie d'entreprises (formation continue)
Cycle 3	DESS Expert démographie DEA Démographie : dynamique et biologie des populations humaines Doctorat démographie	DESS Analyse des politiques et des conjonctures économiques des Pays en Voie de Développement Aménagement local et dynamique territoriale dans les PED Crises : interventions humanitaires et actions de développement Développement agricole Développement industriel et évaluation de projets Pratiques sociales du développement DEA Anthropologie, sociologie du politique et du développement Doctorat Science sociale, sociologie DHERS Economie du développement Sociologie du développement Sciences sociales appliquées à l'alimentation	DEA Politique sociales et société option politiques d'emploi et de formation option politiques comparées de protection sociale (12) Doctorat Science sociale, sociologie	DESS Européen culture Tourisme : économie et gestion des activités culturelles et touristiques Management touristique et hôtellerie internationale Diplômes d'Université DESUP Politique et économie du tourisme DHERS Tourisme	DESS Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises Contrôle de gestion et audit Finance Management avancé des ressources humaines et des relations d'emploi Pratique commerciale et marketing Systèmes d'information et de communication DEA Organisation appliquée Doctorat Sciences de gestion Diplômes d'Université DESUP Formation au management DESUP Formation au management affaires internationales MBA international Paris (en partenariat avec Paris-Dauphine)

Annexe 2 : Liste des thèses et des mémoires déposés à la BU

Liste des disciplines pour les thèses

Anthropologie - Art et archéologie – Cinéma – Droit - Droit international - Droit privé - Droit public – Economie - Ethnologie – Géographie – Gestion – Histoire – Informatique – Mathématiques – Musicologie – Philosophie – Préhistoire - Science politique – Sociologie - Sciences de l’information et de la communication

Liste des disciplines en DEA

DEA en analyse et modélisation économique - DEA en analyse macroéconomique - DEA en décisions publiques - DEA en économie de l’environnement - DEA en économie de l’industrie - DEA en économie des politiques publiques - DEA en économie des ressources humaines - DEA en économie internationale - DEA en économie mathématique et économétrie - DEA en finance de marché et gestion bancaire - DEA en gestion option finance - DEA en gestion option marketing - DEA en gestion organisation et ressources humaines - DEA en gestion stratégie industrielle - DEA en histoire et épistémologie de la pensée économique - DEA en microéconomie appliquée - DEA en monnaie, finance, banque - DEA en mutations économiques des Pays de l’Est

Liste des disciplines en DESS

DESS en gestion européenne et internationale (1993)
DESS en gestion financière (1993-1994)
DESS en ingénierie financière (1994)
DESS en marketing (1993-1994)
DESS en organisation et ressources humaines (1993-1994)
DESS en transports internationaux (1993)
DESS en vente et négociation (1993-1994)

Annexe 3 : L'outil informatique Géac Advance : inventaire 2002 des possibilités statistiques identifiées

Pour l'analyse des collections

- Nombre total des monographies du secteur par volumes et par titres
- Répartition entre le libre accès et les magasins, par volumes et par titres
- Nombre des monographies du secteur accessibles au prêt
- Edition des titres répartis en fonction du nombre d'exemplaires
- Evolution des collections du secteur : acquisitions et éliminations, avec la répartition par supports
- Nombre de volumes par cote
- Edition des titres par cote
- Tri par date d'édition des titres d'une cote
- Dépenses d'acquisition et nombre d'acquisitions, selon une période donnée, par cote
- Statistiques courantes sur les périodiques : liste des titres vivants, morts, édition des abonnements en cours, répartitions budgétaires, répartition par localisation

Pour l'évaluation de l'utilisation des collections

- Prêts pour le secteur
- Prêts pour le secteur par UFR, par cycle et/ou par année d'études
- Prêts pour l'IAE (dissocié des statistiques générales de Broca)
- Prêts à domicile par catégorie de lecteur et pour le secteur
- Prêts par cote
- Prêts par cote, par UFR et par année d'étude

Pour l'étude des utilisateurs

A partir des fichiers étudiants fournis par la Scolarité, un grand nombre de combinaisons sont possibles. Par exemple :

- Inscriptions à la BU par rapport aux inscriptions principales à l'université
- Proportion des étudiants inscrits à la BU par UFR et par cycle
- Répartition par filière et par cycle des usagers actifs inscrits à la BU

Les phrases d'interrogation pour ces statistiques sont répertoriées. L'exploration du SIGB sera approfondie en fonction des besoins lors de la mise en oeuvre du projet. Cette récapitulation est complétée par la présentation des statistiques éditées annuellement pour le secteur, proposée en annexe 5.

Annexe 4 : Présentation des statistiques éditées chaque année dans le secteur des sciences économiques de la BU du SCD Paris 1

Acquisitions : ouvrages commandés

Ouvrages français	<i>Titres</i> <i>Volumes</i>	
Ouvrages étrangers	<i>Titres</i> <i>Volumes</i>	
Total	<i>Titres</i> <i>Volumes</i>	

Dépenses documentaires

Total ouvrages français	
Total ouvrages étrangers	
Total général	

Acquisitions : ouvrages reçus et payés

Ouvrages français	<i>Titres</i> <i>Volumes</i>	
Ouvrages étrangers	<i>Titres</i> <i>Volumes</i>	
Dons	<i>Titres</i> <i>Volumes</i>	
Total	<i>Titres</i> <i>Volumes</i>	

Acquisitions: ouvrages reçus et payés par sujet

Sujet	Nombre de titres	Nombre de volumes
Organisation de l'espace économique, environnement		
Economie publique, finances publiques, budget, secteur public		
Monnaie, finance, banque		
Economie de la France, économie des pays étrangers : ouvrages généraux		
Divers		
Economie européenne		
Economie : ouvrages généraux, dictionnaires, annuaires ; relations avec les autres sciences sociales		
Gestion et économie de l'entreprise, comptabilité, marketing, ressources humaines		
Histoire économique, histoire de la pensée économique		
Informatique		
Economie sociale (économie du travail, économie de la santé,...)		
Economie internationale		
Economie du développement		
Macroéconomie, comptabilité nationale., équilibre, revenu national		
Mathématiques, méthodes quantitatives, économétrie		
Nouvelle économie, nouveau modèle de croissance, NTIC		
Production, économie sectorielle, énergie, transports, tourisme, réseaux		
Systèmes et structures économiques, mutation et transition économies socialistes		
Total		

- 1) Ces chiffres sont obtenus à partir des codes " sujet " saisis au moment de la création des notices d'acquisition.
- 2) Un tableau des traitements d'ouvrages par cote est également édité : il donne plus de détails sur le nombre d'ouvrages dans chaque cote.

Pilon

Motif du pilon	Nombre d'exemplaires pilonnés
Détérioré(s)	
Perdu(s) par lecteur	
Périmé(s)	
Manque(nt) au récolement	
Non consulté(s)	
Détérioré(s) par lecteur	
Total	

Traitement des documents

	Dérivations SU		Créations SU		Total	
	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires	Titres	Exemplaires
Ouvrages français et étrangers						

Acquisitions : Nombre d'exemplaires par titre

Ouvrages commandés en	
1 exemplaire	
2 exemplaires	
3 exemplaires	
4 exemplaires	
5 exemplaires	
6 exemplaires	
7 exemplaires	
8 exemplaires	
9 exemplaires	
10 exemplaires	
> 10 exemplaires	

Annexe 5 : Classification du secteur des sciences économiques à la BU du SCD Paris 1

La classification adoptée à Paris 1 est tout à fait spécifique. Dans le cadre de l'évaluation des collections, il est utile de la préciser puisque la méthode proposée recourt à l'analyse par cote. Cependant, seules les cotes de premier niveau ont été indiquées : une présentation exhaustive n'a pas semblé nécessaire pour la compréhension de cette méthodologie.

La	Généralités
Lb	Méthodes quantitatives appliquées à l'économie
Lb 3	Informatique
Lc	Démographie
Ld	Organisation de l'espace économique
Le	Histoire économique, Histoire de la pensée économique
Lf	Systèmes et structures
Lg	Production, économie sectorielle
Lh	Microéconomie
Li	Les organisations
Lk	Macroéconomie
Ll	Monnaie, finances
Lm	Croissance, crises, fluctuations - Mouvements conjoncturels
Ln	Prévision
Lo	Economie publique
Lp	Economie du travail - Economie sociale
Lq	Economie internationale
Lr	Economie du développement
Ls	Economie de la France
Lt	Economie des pays étrangers
Lu	Economie européenne

Annexe 6 : Présentation synthétique de l'outil Conspectus

Dans la perspective de mener une politique d'acquisition commune, un groupe de grandes bibliothèques américaines, le Research Libraries Group, a mis au point un outil d'évaluation des collections : le Conspectus.

Le terme « Conspectus » signifie une vue d'ensemble ou un résumé de la profondeur de la collection ainsi que des forces d'organisation de cette collection par sujet, grande classification ou combinaison des deux, en intégrant des codes standardisés pour les niveaux et les langues des documents acquis.

Le Conspectus reprend le cadre de classement de la bibliothèque du Congrès. Les différents niveaux de collection sont indiqués par un numéro d'ordre allant de 0 à 5.

<p>0 : Hors sujet, la bibliothèque n'a pas de document dans ce domaine. 1 : Niveau minimum d'acquisition, ouvrages de base. 2 : Information de base, choix très sélectifs, collection d'ouvrages à jour pour introduire et définir un sujet, orientation vers d'autres établissements. 3 : Enseignement, niveau d'étude, sélection pour les premiers (3a) et les deuxièmes (3b) cycles. 4 : Niveau recherche, l'essentiel des documents nécessaires pour cette activité doit figurer dans la collection. 5 : Exhaustivité dans le domaine, tous les supports et toutes les langues sont représentés, avec un caractère rétrospectif.</p>
--

Un deuxième chiffre précise, pour chaque subdivision, le rythme des acquisitions.

La couverture linguistique est également codée :

E : Langue anglaise. F : Sélection limitée de langue, en sus de la langue nationale. W : Large sélection de langues vivantes.

Les codes de langue ont été précisés à partir de 1986 :

P : Français. V : Français / Anglais. S : Sélection de langues non anglaises, en sus de l'anglais. T : Sélection de langues non françaises, en sus du français. X : Sélection d'autres langues, en sus du français et de l'anglais.

Le RLG diffuse également, pour différents secteurs documentaires, des lignes directrices complémentaires et propose des références bibliographiques précises pour apprécier les différents niveaux de collection.

A l'intérieur de chaque établissement, l'analyse des cotes en fonction de cet outil permet d'obtenir une cartographie de la collection.

Le regroupement de plusieurs évaluations de collections selon cet outil permet de disposer d'une carte générale donnant, pour chaque sujet, le niveau des collections et la politique d'acquisition pratiquée par différents établissements.